

ENQUETE SUR LES ASPECTS DE PROTECTION TRANSVERSALE LIES A L'EAU, L'HYGIENE ET L'ASSAINISSEMENT (EHA)

NIGER, DIFFA

RAPPORT
JUN 2018



Photo de couverture : ©ACTED. Travaux d'extension du réseau d'adduction d'eau de Kindjandi, région de Diffa. Mars 2018.

A propos de REACH

REACH est une initiative conjointe de deux organisations non-gouvernementales internationales, ACTED et IMPACT Initiatives, et du Programme Opérationnel des Nations Unies pour les Applications Satellitaires (UNOSAT). REACH a été créée en 2010 afin de développer des outils et des produits d'information qui contribuent à renforcer les capacités des acteurs et de faciliter la prise de décisions dans des contextes d'urgence, de relèvement et de développement. L'ensemble des activités de REACH est mené en appui et au sein des mécanismes inter-agences de coordination établis au niveau local, régional et global. Pour plus d'information visitez notre site web : www.reach-initiative.org. Vous pouvez nous contacter directement à l'adresse : geneva@reach-initiative.org et nous suivre sur Twitter [@REACH_info](https://twitter.com/REACH_info).

RESUME

La crise dans la région du lac Tchad continue de déstabiliser la région de Diffa au Niger depuis 2015, et de provoquer d'importants mouvements de populations. Environ 250 000 personnes déplacées¹ vivent ici dans des sites spontanés, dans un contexte de crise socio-économique qui exerce une pression importante sur les ressources limitées des populations vivant dans cette zone. De surcroît, l'insécurité et les attaques à proximité de la frontière du Nigeria et du Lac Tchad continuent de limiter considérablement l'accès à l'assistance humanitaire.²

Tandis que des efforts importants ont été faits pour combler les manques d'information sur l'étendue des besoins en eau, hygiène et assainissement (EHA)³ des populations dans la région de Diffa, il existe actuellement peu d'information sur les aspects de protection liés à ce secteur. En particulier, les difficultés et dangers liés à l'utilisation des services par les filles, les garçons, les femmes et les hommes, y compris les personnes âgées et en situation de handicap, sont peu connus, tout comme le niveau de consultation et d'implication de ces différents groupes dans les mécanismes de gestion et de retour d'information liés aux services en EHA.

Afin de combler ces manques, le cluster EHA du Niger a mené une évaluation sur les aspects de protection transversale liés à l'eau, l'hygiène et l'assainissement, en collaboration avec REACH et en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Cette évaluation, financée par l'UNICEF, a été menée au mois de mai 2018 avec l'appui du groupe de travail Protection de la région de Diffa. Elle a pris en compte à la fois les populations vivant dans les sites de déplacés recensés par la Direction Régionale de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés (DREC),⁴ appelés ici « sites DREC », et celles des villages voisins, appelés ici « villages non-DREC ». Une méthodologie mixte a été utilisée pour à la fois obtenir des résultats quantitatifs, représentatifs au niveau départemental, et explorer les vulnérabilités de différents groupes d'âge et de sexe lors de groupes de discussion. Entre le 2 et le 16 mai, 1 393 enquêtes ménages et 48 groupes de discussions ont donc été réalisés ; les résultats quantitatifs sont représentatifs au niveau départemental, avec un intervalle de confiance de 95% et une marge d'erreur de 7% pour les sites DREC et de 90% / 10% pour les villages non-DREC, tandis que les résultats des groupes de discussion ont été utilisés pour aider l'interprétation de ces premiers.

L'évaluation s'est articulée autour de quatre thématiques – l'accès à l'eau, l'accès à l'assainissement, l'accès à des kits d'hygiène, ainsi que l'information, la consultation et l'implication des populations concernées. Les résultats principaux sont résumés ci-dessous.

Contraintes d'accès liées aux caractéristiques de conception des services

- **26% des ménages enquêtés dans les sites DREC et 31% des ménages dans les villages non-DREC ont rapporté avoir des difficultés à utiliser les points d'eau disponibles, les difficultés principales étant une distance excessive des points d'eau et la quantité de force requise pour utiliser les pompes à motricité humaine et les puits.** Ces difficultés pénalisent fortement les femmes et les enfants, qui sont les principaux responsables des activités de collecte de l'eau et qui effectuent le transport de l'eau principalement à pied ;
- **Sur 61% de ménages disant utiliser une latrine dans les sites DREC, 18% ont rapporté des difficultés d'utilisation. La raison principale, telle que perçue par les ménages, était un manque de connaissances par rapport à la bonne utilisation de ces services.** Il faut cependant rappeler qu'une dimension excessive du trou de la latrine et une monture de taille inadaptée peuvent aussi poser d'importantes contraintes d'accès pour certains utilisateurs, notamment les enfants, les femmes enceintes

¹ Recensement de la Direction Régionale de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés (DREC), 31 octobre 2017.

² Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Niger - Aperçu des besoins humanitaires 2018, novembre 2017.

³ Entre autres : Evaluation EHA Diffa (Cluster EHA, août 2016), Cartographie des structures sociocommunautaires (REACH, août 2016), Evaluation des connaissances, attitudes et pratiques (CAP) en EHA des populations touchées par la crise du Lac Tchad (Cluster EHA, septembre 2017).

⁴ Recensement de la DREC, 31 octobre 2017.

et les personnes en situation de handicap, tel que rapporté pendant les groupes de discussion. Dans les villages non-DREC, où un pourcentage inférieur de ménages (45%) a dit utiliser une latrine, les populations sont plus souvent exposées aux difficultés posées par la défécation à l'air libre (DAL), telles que devoir parcourir des distances plus ou moins longues pour que le respect de leur dignité soit garanti ;

- 13% et 11% des ménages ont rapporté avoir reçu respectivement des kits d'hygiène et des kits d'entretien dans les six mois précédant l'enquête, dans les sites DREC (14% et 10% dans les villages non-DREC). Parmi ceux-ci, plus des deux tiers se sont dit satisfaits de la composition des kits, la raison principale de l'insatisfaction des autres étant la quantité insuffisante des articles, selon les enquêtés. Les résultats des groupes de discussion ont montré que, généralement, les personnes ayant reçu des kits savent aussi comment utiliser les articles contenus. Pour les kits de dignité, même là où ils n'ont pas été distribués, les filles ont rapporté une forte motivation pour s'informer sur l'utilité et les modes d'utilisation de ces articles, témoignant d'un fort intérêt pour ces solutions ;

Contraintes d'accès liées à des risques de protection

- Dans les sites DREC, 8% des ménages enquêtés ont rapporté des risques de protection liés aux activités de collecte de l'eau, le risque rapporté dans plus de la moitié de ces cas étant un risque de violences physiques. Ces dangers semblent affecter surtout les enfants, et les filles en particulier ; des cas d'agression ou de harcèlement sur le trajet vers le point d'eau ont été rapportés lors des groupes de discussion, ainsi qu'un manque systématique de respect de l'ordre d'arrivée pénalisant les individus les plus faibles ;
- Pour les sites DREC, des risques de protection liés à l'utilisation des latrines ont été rapportés par 6% des ménages, parmi les 61% ayant indiqué utiliser des latrines. Dans plus de la moitié des cas, les risques rapportés ne relèvent pas de questions de protection et concernent surtout le danger de tomber dans le trou de la latrine pour les enfants. Lors des groupes de discussion, les participants ont rapporté un sentiment d'insécurité sur le trajet vers la latrine communautaire ou vers la brousse, dans le cas de la DAL. Spécifiquement, il existe un sentiment d'insécurité vis-à-vis de la présence de groupes armés ou de patrouilles, ainsi que la peur, de la part des filles et des femmes, d'être suivies et agressées. De surcroît, les participantes filles et femmes ont dit parcourir des distances plus grandes dans le cas de la DAL, cherchant plus d'intimité au risque d'être plus exposées au risque d'agression ;

Information, consultation et implication des populations

- Dans les sites DREC, 62% des ménages enquêtés ont dit avoir reçu des messages de santé publique dans les six mois précédant l'enquête, contre 38% dans les villages non-DREC. Les messages de santé reçus le plus souvent étaient, selon les enquêtés, des séances de sensibilisation à l'hygiène et des séances sur les maladies véhiculées par l'eau, menées par les acteurs humanitaires. Ceci témoigne d'un manque structurel de mécanismes d'information sur les problématiques liées à l'eau, l'hygiène et l'assainissement de la part d'organismes institutionnels ;
- Dans les sites DREC, l'implication des communautés dans la création et la gestion des services ne semble pas être systématique ; sur 72% et 66% des ménages enquêtés ayant dit utiliser respectivement un point d'eau payant ou soumis à des horaires d'ouverture, seuls 49% et 56% estiment que la communauté a été impliquée dans la définition des coûts et des horaires. De la même manière, alors que 72% des ménages ont dit utiliser un point d'eau géré par un comité, seul 59% d'entre eux estiment que la communauté a été impliquée dans la mise en place de ce comité. De surcroît, les femmes ne sont pas systématiquement impliquées dans les comités de gestion, selon les participants des groupes de discussion, tandis que enfants et adolescents ont rapporté être entièrement exclus de ce genre de prise de décision et estiment que leurs avis ne sont pas du tout écoutés ni pris en compte.

De manière générale, les résultats de l'évaluation dépeignent une situation de vulnérabilité pour les jeunes filles en particulier, suivies des garçons et des femmes. Ces groupes rapportent des difficultés importantes dans l'accès et l'utilisation des services à cause à la fois des caractéristiques de conception des services mêmes, mais aussi du fait d'une plus grande exposition aux abus et violences de la part d'autres groupes. Filles et garçons sont aussi les groupes qui se sont dit les moins informés par rapport aux thématiques EHA, et les moins consultés ou impliqués dans les prises de décision.

Globalement, des problèmes de protection tels que des risques de violences physiques, des tensions communautaires et des discriminations d'accès liés à l'utilisation des services ont été rapportés le plus souvent dans les départements de Bosso et N'Guigmi, les deux départements les plus proches du Lac Tchad. "Des discriminations d'accès ont été également rapportées le plus souvent dans le département de Bosso (par 13% des ménages), **les réfugiés étant le groupe qui se voit le plus souvent l'accès au point d'eau interdit**, selon les enquêtés. Ici, on note une plus grande pression sur le peu de services disponibles, du fait du nombre important de populations déplacées qui y résident, alimentant les tensions entre populations hôtes et populations déplacées. La zone souffre également des conséquences des opérations militaires en cours depuis avril 2018, qui génèrent davantage de déplacements, ainsi que de la recrudescence de la circulation d'armes.^{5,6}

⁵ Danish Refugee Council (DRC), International Rescue Committee (IRC), Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) – Rapport de monitoring de protection, région de Diffa, avril 2018.

⁶ DRC, IRC, HCR – Rapport de monitoring de protection, région de Diffa, mai 2018.

CONTENU

RESUME	2
Liste des acronymes	6
Dénominations géographiques	6
Liste des tableaux	6
Liste des figures	7
Liste des cartes	7
INTRODUCTION	8
METHODOLOGIE	9
Présentation de la méthodologie	9
Enquêtes ménage	10
Groupes de discussion	11
Analyse et restitution des résultats	12
Limites	12
RESULTATS CLES	13
EAU	14
Contraintes d'accès liées aux caractéristiques de conception des services	14
Contraintes d'accès liées à des risques de protection	18
ASSAINISSEMENT	21
Contraintes d'accès liées aux caractéristiques de conception des services	21
Contraintes d'accès liées à des risques de protection	23
HYGIENE	26
Kits d'hygiène, d'entretien et de dignité	26
INFORMATION, CONSULTATION ET IMPLICATION	28
Information	28
Consultation et implication	30
CONCLUSION	32

Liste des acronymes

AEP	Adduction d'Eau Potable
AUSPE	Association des Usagers du Service Public de l'Eau
CAP	Connaissances, Attitudes et Pratiques
DAL	Défécation à l'Air Libre
DLM	Dispositif de Lavage des Mains
DRC	Danish Refugee Council
DREC	Direction Régionale de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés
EHA	Eau, Hygiène et Assainissement
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IC	Informateur Clé
IRC	International Rescue Committee
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
PMH	Pompe à Motricité Humaine
SEEN	Société d'Exploitation des Eaux du Niger
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
VBG	Violence Basée sur le Genre

Dénominations géographiques

Région	Deuxième niveau de circonscription administrative après le niveau national ; le Niger est divisé en sept régions ;
Département	Troisième niveau de circonscription administrative après les niveaux national et régional ; la région de Diffa est divisée en six départements ;
Sites DREC	Sites où l'on trouve des populations déplacées (internes, retournées ou réfugiées) et qui sont recensées par la Direction Régionale de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés (DREC) ;
Villages non-DREC	Villages qui ne sont pas recensés par la DREC.

Liste des tableaux

Tableau 1. Résumé des échantillons visés et du nombre d'enquêtes effectivement réalisées, par département.	10
Tableau 2. Localités où des groupes de discussion ont été réalisés.....	11
Tableau 3. Trois groupes principaux ayant des difficultés liées à l'utilisation des points d'eau, par département – sites DREC.....	15
Tableau 4. Trois groupes principaux ayant des difficultés liées à l'utilisation des latrines, par département.....	22
Tableau 5. Indicateurs relatifs à l'information sur les mécanismes de gestion des points d'eau - sites DREC.....	29
Tableau 6. Indicateurs relatifs à l'implication des communautés dans les prises de décision concernant les points d'eau et les latrines – sites DREC	30

Liste des figures

Figure 1. Pourcentage de ménages disposant de récipients appropriés (capacité de 10-20L, avec couvercle) pour le transport de l'eau par des enfants, femmes enceintes, personnes âgées et à mobilité réduite, parmi les ménages où ces individus participent à la collecte de l'eau, par département – sites DREC.....	16
Figure 2. Pourcentage de ménages rapportant des tensions liées à l'utilisation du point d'eau, et pourcentage des ménages ayant connaissance de discrimination d'accès, par département – sites DREC	19
Figure 3. Pourcentage de ménages disant ne pas utiliser de latrines, par département - sites DREC et villages non-DREC	23
Figure 4. Pourcentage de ménages disant utiliser une latrine familiale garantissant le respect de l'intimité et pourcentage de ménages disant utiliser une latrine familiale dont la porte peut être fermée de l'intérieur, parmi ceux ayant dit utiliser une latrine	25
Figure 5. Pourcentage de ménages ayant bénéficié d'au moins une distribution de kits d'hygiène ou d'entretien au cours des six mois précédant l'enquête, par département - sites DREC.....	26
Figure 6. Modes de distribution préférés, par département - sites DREC	27
Figure 7. Pourcentage de ménages ayant reçu des messages de santé publique dans les six mois précédant l'enquête, par département - sites DREC.....	28
Figure 8. Pourcentage de ménages ayant reçu des messages de santé publique, par département – villages non-DREC	29

Liste des cartes

Carte 1. Carte des localités enquêtées.....	9
Carte 2. Pourcentage de ménages rapportant des difficultés physiques liées à l'utilisation des points d'eau et difficultés principales, par département – sites DREC.....	14
Carte 3. Pourcentage de ménages rencontrant des difficultés physiques liées à l'utilisation des points d'eau et difficultés principales, par département - villages non-DREC.....	17
Carte 4. Pourcentage de ménages rencontrant des risques liés à l'utilisation des points d'eau et risques principaux, par département – sites DREC	18
Carte 6. Pourcentage de ménages rapportant des dangers liés à l'utilisation des latrines et principaux risques, parmi les ménages disant utiliser une latrine, par département – sites DREC.....	23

INTRODUCTION

La région de Diffa, au Niger, a connu d'importants mouvements de populations depuis le début de la crise du lac Tchad en 2015. Les populations déplacées vivent dans des sites spontanés qui souvent manquent d'infrastructures de base,⁷ ou dans des villages préexistants la crise, déjà caractérisés par une pauvreté structurelle et une insuffisance de services sociaux.⁸ On estime la présence de 129 015 personnes déplacées internes (PDI), 108 470 réfugiés et 14 820 retournés dans cette région, qui a subi 38 attaques depuis début 2018.⁹ Ce climat d'insécurité, limitant considérablement l'accès humanitaire, constitue un facteur aggravant qui a progressivement conduit à une précarisation des conditions de vie des populations hôtes et déplacées, notamment vis-à-vis de l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement (EHA).¹⁰

L'ensemble des partenaires humanitaires intervenant dans la région de Diffa reconnaît l'importance d'améliorer le partage et la collecte d'information sur les besoins des populations affectées, afin de mieux planifier la réponse. Le cluster EHA du Niger, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et REACH, a mené une évaluation sur les Connaissances, Attitudes et Pratiques (CAP) en EHA des populations de la région de Diffa en septembre 2017,¹¹ dans le but de combler les manques d'information dans le secteur EHA. Les résultats de cet exercice ont non seulement montré les lacunes existantes, mais également indiqué l'existence de problèmes d'accès aux services liés aux caractéristiques des installations, ou à des questions de protection. Or, il existe actuellement peu d'informations sur les difficultés et risques de protection spécifiquement liés à l'utilisation des services EHA.

Le Cluster EHA du Niger a donc exprimé la volonté qu'une enquête transversale Protection/EHA soit menée dans la région de Diffa, pour permettre d'orienter au mieux la réponse dans le respect des *Engagements minimum Eau, Hygiène et Assainissement pour garantir la protection et la dignité des personnes affectées*,¹² pris en 2018. Plus spécifiquement, le cluster a souhaité combler un manque d'information par rapport à l'égalité et la sûreté de l'accès aux services existants, ainsi que par rapport au niveau de satisfaction, de consultation et d'accès aux mécanismes de retour d'information des populations concernées.

Dans le but de combler ce manque d'information, le Cluster EHA du Niger, en collaboration avec REACH et le Groupe de Travail Protection de Diffa, et en partenariat avec l'UNICEF, a mené une *Enquête sur les aspects de protection transversale dans l'eau, l'hygiène et l'assainissement* en mai 2018. L'enquête a pris en compte non seulement les populations des sites recensés par la Direction Régionale de l'Etat Civil (DREC), appelés ici « sites DREC », mais également les populations des villages non-recensés, voisins de ces premiers et appelés ici « villages non-DREC ». Cette évaluation visait donc à mesurer les problématiques d'accès liées à l'utilisation des services et infrastructures EHA de la part de toute la population affectée par la crise de déplacement dans la région de Diffa, afin de comprendre les contraintes d'utilisation et mieux orienter la réponse.

Après une explication détaillée de la méthodologie utilisée, ce rapport présente les résultats clés issus de l'analyse des données, structurés selon les thématiques suivantes : Eau ; Assainissement ; Hygiène ; Information, consultation et implication.

⁷ Cartographie des infrastructures dans les sites de déplacés de la région de Diffa, REACH et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), septembre 2017. Ensemble des résultats disponible via : <http://diffa-forced-displacement.info/>

⁸ Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Niger - Aperçu des besoins humanitaires 2018, novembre 2017.

⁹ OCHA. Niger - Diffa: Access, Insecurity and Population Movements, mars 2018.

¹⁰ OCHA. Niger - Aperçu des besoins humanitaires 2018, novembre 2017.

¹¹ Cluster EHA Niger, REACH, UNICEF - [Evaluation des connaissances, attitudes et pratiques \(CAP\) en eau, hygiène et assainissement \(EHA\) des populations touchées par la crise du Lac Tchad](#), septembre 2017.

¹² Cluster EHA Niger - Engagements minimum Eau, Hygiène et Assainissement pour garantir la protection et la dignité des personnes affectées, 2018.

METHODOLOGIE

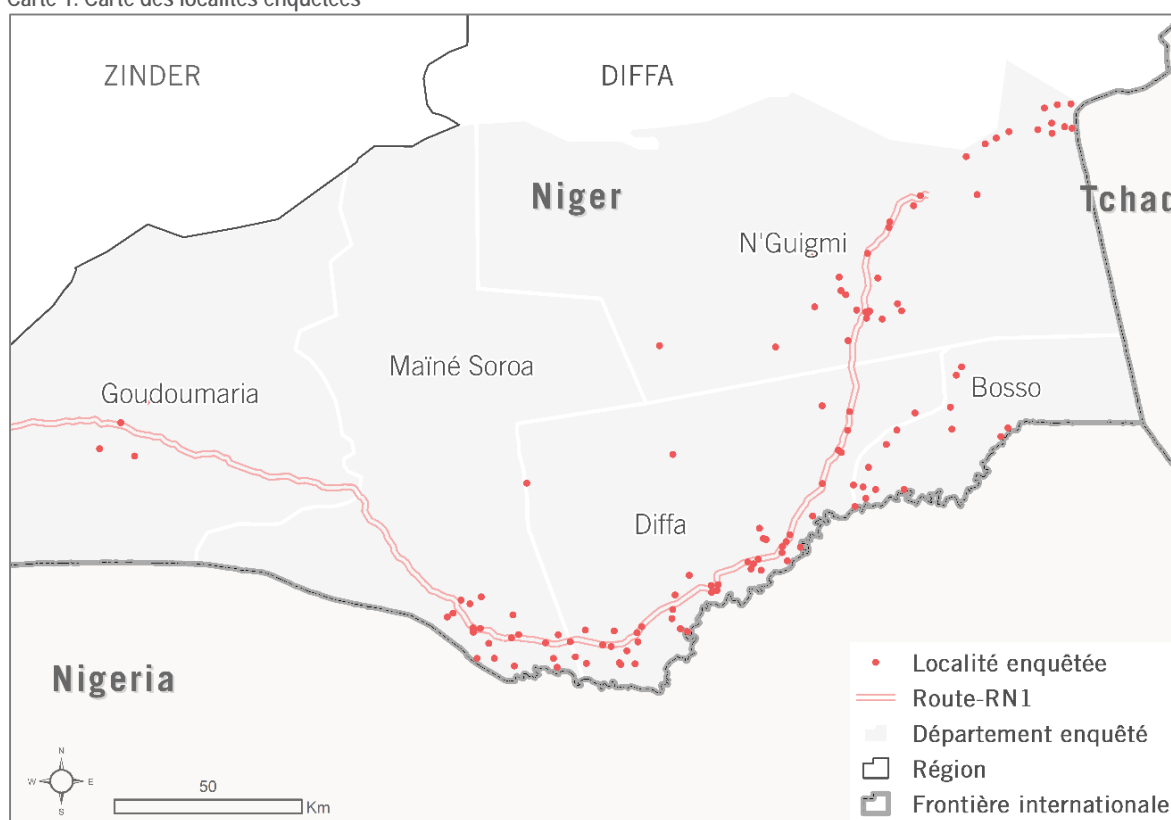
Présentation de la méthodologie

Cette évaluation visait à mesurer les contraintes d'accès liées à l'utilisation des services et infrastructures EHA de la part des hommes, femmes, filles et garçons, y compris des personnes âgées ou en situation de handicap, affectés par la crise de déplacement dans la région de Diffa. Afin d'obtenir des résultats quantitatifs, représentatifs au niveau départemental, ainsi que d'investiguer les vulnérabilités spécifiques à chaque groupe d'âge et de sexe, une méthodologie mixte a été retenue.

L'évaluation a donc été réalisée à travers un questionnaire structuré, administré auprès de 1 393 ménages, et de guides de questionnement, administrés à 48 groupes de discussions dont les participants ont été présélectionnés par sexe et âge. Les outils ont été définis en étroite collaboration avec le cluster EHA, au niveau national, régional et global, et avec l'appui du cluster Protection du Niger. Il en est de même pour les procédures d'échantillonnage et de sélection des participants aux groupes de discussion.

L'enquête a ciblé les populations, tous statuts confondus, vivant dans une zone considérée comme touchée par la crise du lac Tchad. Cette zone a été délimitée en prenant en compte l'ensemble des 99 sites répertoriés par la DREC, appelés ici « sites DREC ». ¹³ En complément de cela, l'enquête a aussi visé les villages non-DREC situés dans un rayon de 10 kilomètres de ces premiers; ¹⁴ ceci pour donner un aperçu de référence de la situation dans les localités qui ne sont pas considérées comme directement affectées par les déplacements. Une même stratégie d'échantillonnage a été utilisée pour les sites DREC et les villages non-DREC ; cependant, la couverture des sites DREC a été priorisée en visant un niveau de représentativité statistique supérieur à celui choisi pour les villages non-DREC.

Carte 1. Carte des localités enquêtées



¹³ Recensement de la DREC, 31 octobre 2017.

¹⁴ Prendre un périmètre de 10 kilomètres est une décision subjective prise en accord avec le cluster, prenant en compte les contraintes logistiques et d'accessibilité.

Enquêtes ménage

Une même stratégie d'échantillonnage a été utilisée pour les sites DREC et les villages non-DREC : un échantillon simple de ménages pour les localités DREC et un échantillon simple de ménages pour les localités non-DREC situées dans un rayon de 10 kilomètres des premières, représentatifs au niveau départemental, ont été choisis de façon aléatoire. Cependant, la couverture des sites DREC a été priorisée. De ce fait, une représentativité statistique avec un niveau de confiance de 95% et une marge d'erreur de 7% ont été visés pour les sites DREC, tandis qu'un niveau de confiance de 90% et une marge d'erreur de 10% ont été visés pour les villages non-DREC.

Les données de recensement de la DREC¹⁵ et les données du dernier recensement des populations hôtes¹⁶ actualisées pour 2018 ont été utilisées pour calculer le nombre de ménages à interroger dans chaque département. Une marge de 10%, c'est-à-dire un nombre de ménages légèrement plus important que le nombre nécessaire pour atteindre la significativité statistique visée, a été incluse dans l'échantillon comme mesure de mitigation pour les cas où les localités sélectionnées n'étaient pas accessibles ou si les ménages refusaient de participer à l'enquête.

Une fois sur le terrain, les équipes ont suivi une méthode systématique aléatoire pour effectuer le choix des ménages à enquêter. Plus spécifiquement, à partir du centre de la localité, les enquêteurs ont choisi aléatoirement une direction à parcourir, en faisant tourner un stylo. Ensuite, les enquêteurs ont marché jusqu'à la limite extérieure du village ou du site, suivant la direction indiquée par le stylo ; ils ont compté le nombre de ménages sur cet axe (pour les villages de petite taille) ou le nombre de minutes nécessaires à le parcourir (pour les villages de taille moyenne ou grande), et ont divisé ce nombre par le nombre cible de ménages à enquêter. Un chiffre *X* a été ainsi obtenu, qui a été utilisé pour sélectionner les ménages à enquêter sur l'axe : en marchant depuis la limite extérieure du village vers le centre, les enquêteurs ont choisi le *X*^{ème} ménage rencontré sur la route, ensuite le *X*^{ème} ménage après le premier, et ainsi de suite. Les ménages ont été enquêtés à l'aide d'un questionnaire structuré, adressé à un membre adulte (18+ ans) du ménage.

Les données ont été collectées entre le 2 et le 16 mai 2018 par 20 enquêteurs, après deux journées de formation et une journée de pilote réalisées entre le 25 et le 27 avril. Un total de 1 393 ménages a été enquêté, dont 1 073 dans les sites DREC et 320 dans les villages non-DREC. Le tableau ci-dessous montre les échantillons visés et le nombre d'enquêtes qui a finalement été réalisé. Certains échantillons n'ont pas pu être respectés en raison des conditions sécuritaires ayant empêché la visite de certaines zones. Cependant, la représentativité statistique n'a été affectée que dans le cas du département de Bosso, pour les villages non-DREC.

Tableau 1. Résumé des échantillons visés et du nombre d'enquêtes effectivement réalisées, par département

Département	Type de localité	Population (nombre de ménages)	Echantillon visé	Nombre d'enquêtes effectuées	Niveau de confiance / marge d'erreur
Bosso	DREC	12 038	193	215	95 / 7
	Non-DREC	5 815	67	15	55 / 10
Diffa	DREC	42 103	195	247	95 / 7
	Non-DREC	41 091	68	89	90 / 10
Goudoumaria	DREC	1 097	166	184	95 / 7
	Non-DREC	10 617	67	74	90 / 10
Mainé-Soroa	DREC	4 950	189	209	95 / 7
	Non-DREC	17 803	67	76	90 / 10
N'Guigmi	DREC	11 080	193	217	95 / 7
	Non-DREC	6 855	67	67	90 / 10

¹⁵ Recensement de la DREC, 31 octobre 2017.

¹⁶ Recensement de l'Institut National de Statistique du Niger, 2012, actualisés utilisant le taux d'accroissement démographique de la région de Diffa, tel qu'établi par l'Institut National de Statistique du Niger.

Groupes de discussion

Les participants aux groupes de discussion, dont la réalisation visait à informer l'interprétation des résultats des enquêtes ménage, ont été présélectionnés et séparés en quatre catégories : hommes (+18 ans), femmes (+18 ans), filles (11-17 ans) et garçons (11-17 ans). Quatre groupes de discussion ont donc été réalisés pour chaque localité sélectionnée. Les localités, DREC et non-DREC, ont été intentionnellement choisies, selon les critères suivants :

- 2 localités 'isolées' (500 ménages maximum et situées à plus de 3 kilomètres du village le plus proche), dont une localité DREC et une localité non-DREC ;
- 2 localités 'à proximité' (entre 501 et 1 000 ménages et situées à moins de 3 kilomètres du village le plus proche), dont une localité DREC et une localité non-DREC ;
- 2 localités 'intégrées' (quartiers faisant partie d'une agglomération de plus de 1 000 ménages), dont une localité DREC et une localité non-DREC.

Ces critères ont été sélectionnés dans le but de couvrir une variété de contextes qui pourraient déterminer des expériences différentes des populations, par rapport à l'accès et à l'utilisation des services EHA. Sur la base de ces critères, six localités ont été identifiées dans une première phase (Cycle 1), pour un total de 24 groupes de discussion. Chaque groupe de discussion était formé de 5 à 10 personnes, qui ont participé de manière anonyme ; des personnes déplacées et hôtes, là où les deux populations étaient présentes, ont participé.

Une analyse préliminaire des résultats obtenus a été réalisée simultanément à la collecte pour identifier les lacunes dans la compréhension qualitative de la situation. Les guides de questionnement ont ensuite été réadaptés en fonction des lacunes identifiées et un deuxième cycle (Cycle 2) de groupes de discussion a été organisé dans six autres localités, suivant les mêmes critères indiqués ci-dessus. La liste de l'ensemble des localités visitées est fournie dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2. Localités où des groupes de discussion ont été réalisés

Type de site	Cycle de collecte	DREC / non-DREC	Nom de la localité	Département	Nombre de groupes de discussion effectués
Isolé	Cycle 1	DREC	Ari Koukori	N'Guigmi	4
		Non-DREC	Kournawa	N'Guigmi	4
	Cycle 2	DREC	Assaga	Diffa	4
		Non-DREC	Kourkouroua	Goudoumaria	4
A proximité	Cycle 1	DREC	Maina Kaderi	Diffa	4
		Non-DREC	Kawiya Ari Kollori	Diffa	4
	Cycle 2	DREC	Sayam Forage	Diffa	4
		Non-DREC	Abounga	Mainé Soroa	4
Intégré	Cycle 1	DREC	El Hadji Mainari	Diffa	4
		Non-DREC	Dalawako Peuhl	Mainé Soroa	4
	Cycle 2	DREC	Baram Dawe	N'Guigmi	4
		Non-DREC	Soumbalwa	Goudoumaria	4

Les deux équipes d'enquêteurs, formés aux méthodes qualitatives entre le 25 et le 27 avril, étaient accompagnées par un membre de la Direction Régionale de la Protection de l'Enfant, qui a assuré la conduite des groupes de discussion avec les mineurs.

Analyse et restitution des résultats

L'analyse des données primaires s'est faite conjointement entre le cluster EHA et REACH, avec le support du cluster Protection. Elle a été guidée par une série d'indicateurs définis avant le début des activités de collecte, avec des résultats quantitatifs calculés au niveau départemental pour les sites DREC et les villages non-DREC de manière séparée. Une présentation des résultats préliminaires a été faite au cluster national le 22 juin, suite à laquelle des éléments importants de réflexion ont pu être intégrés au rapport. Lors de l'atelier d'analyse conjointe il a été également demandé de présenter une sélection de résultats au niveau régional, pour donner une vue d'ensemble de la situation dans la zone enquêtée. De ce fait, les résultats ont été agrégés en appliquant une pondération basée sur l'échantillon atteint et la taille de la population ; au niveau régional, une représentativité statistique avec un niveau de confiance de 99% et une marge d'erreur de 4% a été atteinte pour les sites DREC, tandis qu'un niveau de confiance de 99% et une marge d'erreur de 8% ont été atteints pour les villages non-DREC.

Limites

- L'échantillonnage pour les villages non-DREC a été calculé sur la base des données du recensement de 2012, faute de données plus récentes, actualisée selon le taux d'accroissement démographique de la région de Diffa tel qu'établi par l'Institut National de Statistique du Niger ; il se pourrait donc que certains départements soient sur ou sous-représentés dans les résultats agrégés au niveau régional, car la pondération appliquée correspond à la taille de la population estimée et non réelle ;
- Certaines questions ont été posées à un sous-ensemble des ménages enquêtés. De ce fait, ces résultats auront une marge de confiance inférieure et une marge d'erreur supérieure à celles visées dans la méthodologie ;
- Utiliser un périmètre de 10 kilomètres pour l'échantillonnage des villages non-DREC est une décision subjective prise en concertation avec le cluster EHA. Aucune base de données ne permet en fait d'établir avec précision la zone affectée par la crise du Lac Tchad. Cette décision a été prise en tenant compte des contraintes logistiques et budgétaires ;
- Dans certains cas, il n'a pas été possible d'interroger les ménages échantillonnés à cause de l'évolution de la situation sécuritaire dans la région. L'accès à certaines zones a en fait été suspendu pendant la collecte, du fait d'une dégradation des conditions sécuritaires dans les départements de Diffa et de Bosso. Cependant, la représentativité statistique n'a été affectée que pour le département de Bosso, comme indiqué dans le Tableau 1 ; ce département a de ce fait été exclu de l'analyse au niveau départemental pour les villages non-DREC ;
- Il existe un biais possible dans les réponses, notamment concernant les sujets délicats ou si les enquêtés espéraient bénéficier d'un retour, du fait que les résultats reposent sur des données auto-déclarées ;
- Un seul site DREC est présent dans le département de Goudoumaria ; les résultats relatifs aux sites DREC de ce département doivent donc être considérés comme représentatifs d'un seul cas à part.

RESULTATS CLES

Cette section du rapport présente les résultats de l'évaluation sur les aspects de protection transversale liés à l'eau, l'hygiène et l'assainissement. Elle se compose de :

- Résultats spécifiques à l'utilisation de services tels que des points d'eau, des latrines et des kits d'hygiène, d'entretien et de dignité ;
- Résultats généraux sur le niveau d'implication des ménages dans la conception et la gestion des services et l'accès aux messages de santé publique.

Elle se structure autour de quatre thématiques principales – l'eau, l'assainissement, l'hygiène, ainsi que l'information, la consultation et l'implication – avec pour objectif de faire ressortir les similarités et différences entre les départements d'une part, et entre les sites DREC et les villages non-DREC d'autre part. Les résultats pour les sites DREC seront présentés d'abord, au niveau régional et départemental, et seront suivis par un aperçu de la situation dans les villages non-DREC.

Pour rappel, l'échantillon pour les villages non-DREC - niveau de confiance de 90% et marge d'erreur de 10% - est plus petit que celui des sites DREC - niveau de confiance de 95% et marge d'erreur de 7% - et donc moins représentatif. Cependant, les résultats restent comparables ; les différences présentées, entre sites DREC et villages non-DREC, sont statistiquement significatives sauf indication contraire. Le département de Bosso a été exclu de l'analyse au niveau départemental pour les villages non-DREC, le nombre d'enquêtes réalisées n'étant pas suffisant à atteindre la représentativité statistique visée au niveau du département.

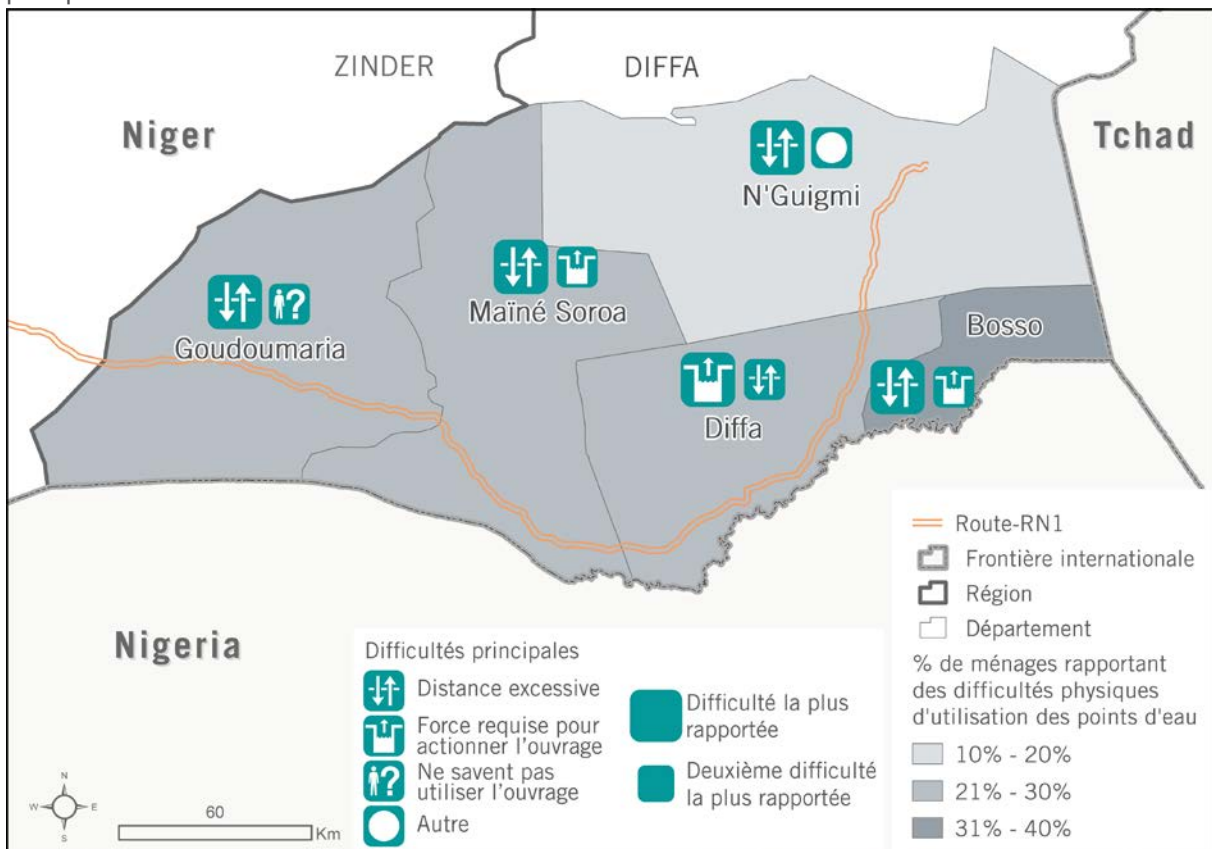
EAU

L'intégration des principes de protection dans l'EHA est une étape essentielle visant à garantir le respect du principe de « ne pas nuire », ainsi que promouvoir un accès significatif à l'assistance, la sécurité, la dignité, la participation et l'autonomisation des populations, et la redevabilité des partenaires humanitaires. qui s'applique à toute action humanitaire.¹⁷ En ce qui concerne l'eau spécifiquement, ceci se traduit par une programmation qui vise à garantir un accès équitable et sûr à cette ressource pour toute la population. Il est donc essentiel d'identifier les besoins et vulnérabilités spécifiques des filles, des garçons, des femmes, des hommes, y compris des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, en termes de sécurité, de dignité et d'accès équitable aux services liés à l'eau, pour qu'ensuite une réponse appropriée puisse être apportée. Cette section se concentre donc sur les caractéristiques des services, et les risques liés à leur utilisation, pouvant représenter des contraintes d'accès pour les populations concernées.

Contraintes d'accès liées aux caractéristiques de conception des services

Pour les sites DREC, 26% des ménages enquêtés ont rapporté avoir des difficultés physiques d'utilisation des points d'eau. Pour ceux-ci, la distance excessive séparant les ménages du point d'eau utilisé principalement pour boire, cuisiner et se laver a été le plus souvent indiquée comme constituant la difficulté principale, suivie par la quantité de force requise pour actionner l'ouvrage. Ces difficultés ont été rapportées comme contraintes principales par, respectivement, 43% et 35% des ménages ayant des difficultés physiques d'utilisation des points d'eau.

Carte 2. Pourcentage de ménages rapportant des difficultés physiques liées à l'utilisation des points d'eau et difficultés principales, par département – sites DREC



La distance excessive des points d'eau a été rapportée comme étant la préoccupation majeure pour les ménages enquêtés dans tous les départements sauf Diffa. En effet, une distance excessive est aussi une des raisons principales pourquoi les ménages ont dit ne pas utiliser certains points d'eau, parmi ceux qui sont

¹⁷ HCR. WASH, Protection and Accountability – Briefing paper. June 2017.

disponibles et fonctionnels. Lors des groupes de discussion, le trajet jusqu'au point d'eau a été décrit comme un moment extrêmement pénible, non seulement à cause du temps requis pour aller et revenir, qui peut dans certains cas prendre toute la journée, mais aussi au niveau des difficultés de transport des récipients d'eau sur des longs trajets ou des trajets sur un terrain sableux et difficile. Ces difficultés ont été rapportées comme étant particulièrement sévères pour ceux qui ne disposent pas de charrettes ou d'ânes pour le transport de l'eau, c'est-à-dire la grande majorité de la population. En effet, les résultats de l'enquête CAP¹⁸ de septembre 2017 indiquaient que, dans les sites DREC de tous les départements considérés, plus de 65% des ménages effectuaient le transport à pied. De surcroît, les résultats des groupes de discussion indiquent que, là où des charrettes ou des ânes seraient disponibles pour le transport, ceux-ci seraient utilisés exclusivement par les hommes.¹⁹ La distance représente donc une difficulté majeure, et les participants des groupes de discussion, sans distinction d'âge ou sexe, ont dit souhaiter que des points d'eau soient construits plus près de leurs habitations pour réduire les distances à parcourir. Il faut également noter que des grandes distances peuvent aussi se traduire dans une plus grande exposition des personnes aux risques de protection, comme détaillé dans le chapitre suivant.

La préoccupation principale identifiée dans les sites DREC du département de Diffa était la quantité de force requise pour actionner les ouvrages ; celle-ci était aussi la deuxième préoccupation principale dans Mainé Soroa et Bosso et c'est une difficulté qui peut varier en fonction du type d'ouvrage ainsi que des capacités physiques des utilisateurs. Il faut noter que, au niveau régional, 70% des ménages dans les sites DREC avait rapporté utiliser principalement des sources améliorées en septembre 2017,²⁰ telles que des forages avec pompes à motricité humaine (PMH), des bornes fontaines et le réseau de la Société d'Exploitation des Eaux du Niger (SEEN) ; celles-ci devraient présenter moins de difficultés en termes de force requise par rapport aux sources non-améliorées telles que les puits cimentés ou les puits traditionnels. Cependant, les groupes de discussions ont fourni des témoignages de cas où, pendant la manipulation des pompes, les enfants et adolescents disent ne pas arriver à puiser l'eau ou se blesser pendant la collecte. De même, selon les participants aux groupes de discussion, il existe des cas où des femmes, en particulier les femmes enceintes, se sont senties mal ou ont eu des fausses couches à cause de l'effort physique requis. C'est en effet les participants filles, garçons et femmes qui, pendant les groupes de discussion, ont indiqué une préférence pour des pompes à traction solaire ou ouvrages d'Adduction d'Eau Potable (AEP) par rapport aux ouvrages nécessitant une force physique, comme moyen d'améliorer l'accès à l'eau.

Les filles et garçons ont également exprimé le souhait que les montures soient adaptées pour leur permettre un meilleur accès aux pompes et que des mesures soient mises en place pour éviter que le sol autour des ouvrages reste mouillé en permanence. Des incidents de glissade entraînant de sévères blessures ou même la mort ont été rapportés lors des groupes de discussion.

Tableau 3. Trois groupes principaux ayant des difficultés liées à l'utilisation des points d'eau, par département – sites DREC

Bosso	Diffa	Goudoumaria	Mainé Soroa	N'Guigmi
Filles (moins de 11 ans)	Filles (moins de 11 ans)	Filles (moins de 11 ans)	Garçons (moins de 11 ans)	Garçons (moins de 11 ans)
Garçons (moins de 11 ans)	Garçons (moins de 11 ans)	Garçons (moins de 11 ans)	Filles (moins de 11 ans)	Filles (moins de 11 ans)
Femmes (50+ ans)	Femmes enceintes	Femmes enceintes	Filles (11 – 18 ans)	Personnes en situation de handicap

¹⁸ Cluster EHA Niger, REACH, UNICEF - [Evaluation des connaissances, attitudes et pratiques \(CAP\) en eau, hygiène et assainissement \(EHA\) des populations touchées par la crise du Lac Tchad](#), septembre 2017.

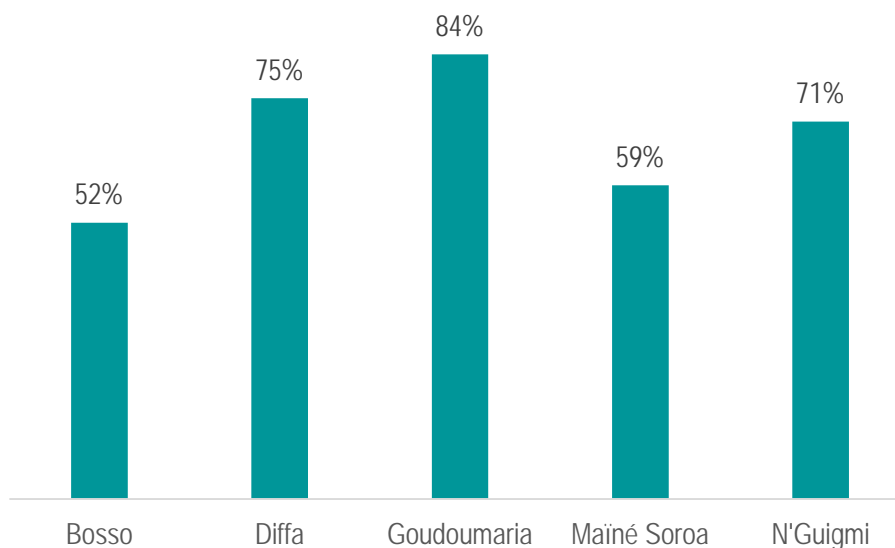
¹⁹ Le seul cas où le transport de l'eau s'effectuait le plus souvent par âne, selon les résultats de l'enquête CAP de septembre 2017, était le cas des villages non-DREC du département de N'Guigmi ; les villages non-DREC de N'Guigmi étaient aussi les seuls où l'on rapportait que la collecte de l'eau été faite le plus souvent par les hommes. Bien que ces résultats ne concernent que les villages non-DREC, ils pourraient indiquer qu'en effet les ânes sont tendanciellement réservés aux hommes.

²⁰ Cluster EHA Niger, REACH, UNICEF - [Evaluation des connaissances, attitudes et pratiques \(CAP\) en eau, hygiène et assainissement \(EHA\) des populations touchées par la crise du Lac Tchad](#), septembre 2017.

Les résultats de l'enquête CAP de 2017 indiquaient que les groupes de personnes le plus souvent en charge d'aller chercher l'eau dans les sites DREC, pour tous les départements concernés, étaient les femmes et les enfants.²¹ Ces groupes semblent donc être les plus exposés aux difficultés indiquées, telles que l'éloignement des points d'eau, la force requise pour actionner les ouvrages, les efforts nécessaires pour le transport des récipients remplis. Les enfants en particulier peuvent être confrontés à des ouvrages qui ne sont pas forcément conçus pour des utilisateurs de moindre taille et force, et rencontrer davantage de difficultés pendant le transport lorsque les ménages ne disposent pas de récipients de taille appropriée (figure 1).

En ce qui concerne les personnes âgées et celles en situation de handicap, les participants des groupes de discussion ont signalé une dépendance presque totale de ces groupes de l'aide des autres membres de la communauté. Selon les enquêtés, ces personnes n'ont souvent pas assez de mobilité pour parcourir la distance les séparant des points d'eau, et même si les ouvrages se trouvent à proximité, souvent ils ne disposent pas de force suffisante pour puiser l'eau ou la transporter et participent donc rarement à la collecte.

Figure 1. Pourcentage de ménages disposant de récipients appropriés (10-20L de capacité, avec couvercle) pour le transport de l'eau par les enfants, femmes enceintes, personnes âgées et à mobilité réduite, parmi les ménages où ces individus participent à la collecte de l'eau, par département – sites DREC



Au niveau des villages non-DREC, le pourcentage des ménages ayant rapporté faire face à des difficultés physiques dans l'utilisation des ouvrages est de 31%, contre 26% dans les sites DREC. Pour 44% d'entre eux, la difficulté principale rapportée est la quantité de force requise pour puiser l'eau, contre 35% pour les sites DREC ; en revanche, la distance excessive du point d'eau a été identifiée comme difficulté principale par 40% de ces ménages, contre 43% pour les sites DREC. Ceci n'implique pas que les distances à parcourir jusqu'au point d'eau soient inférieures dans les villages non-DREC par rapport aux sites DREC, mais seulement qu'ici la distance semble préoccuper légèrement moins les ménages par rapport aux difficultés rencontrées en puisant l'eau. En effet, les résultats de la CAP de 2017²² indiquaient que seul 21% des ménages avaient accès à un point d'eau situé à moins de 500 mètres de distance,²³ résultat comparable à celui obtenu pour les sites DREC (28% des ménages).

Une préoccupation importante concernant la quantité de force requise pour actionner les ouvrages peut donc s'expliquer par le fait que les populations dans les villages non-DREC ont accès à des typologies de points d'eau

²¹ Cluster EHA Niger, REACH, UNICEF - [Evaluation des connaissances, attitudes et pratiques \(CAP\) en eau, hygiène et assainissement \(EHA\) des populations touchées par la crise du Lac Tchad](#), septembre 2017.

²² Ibid.

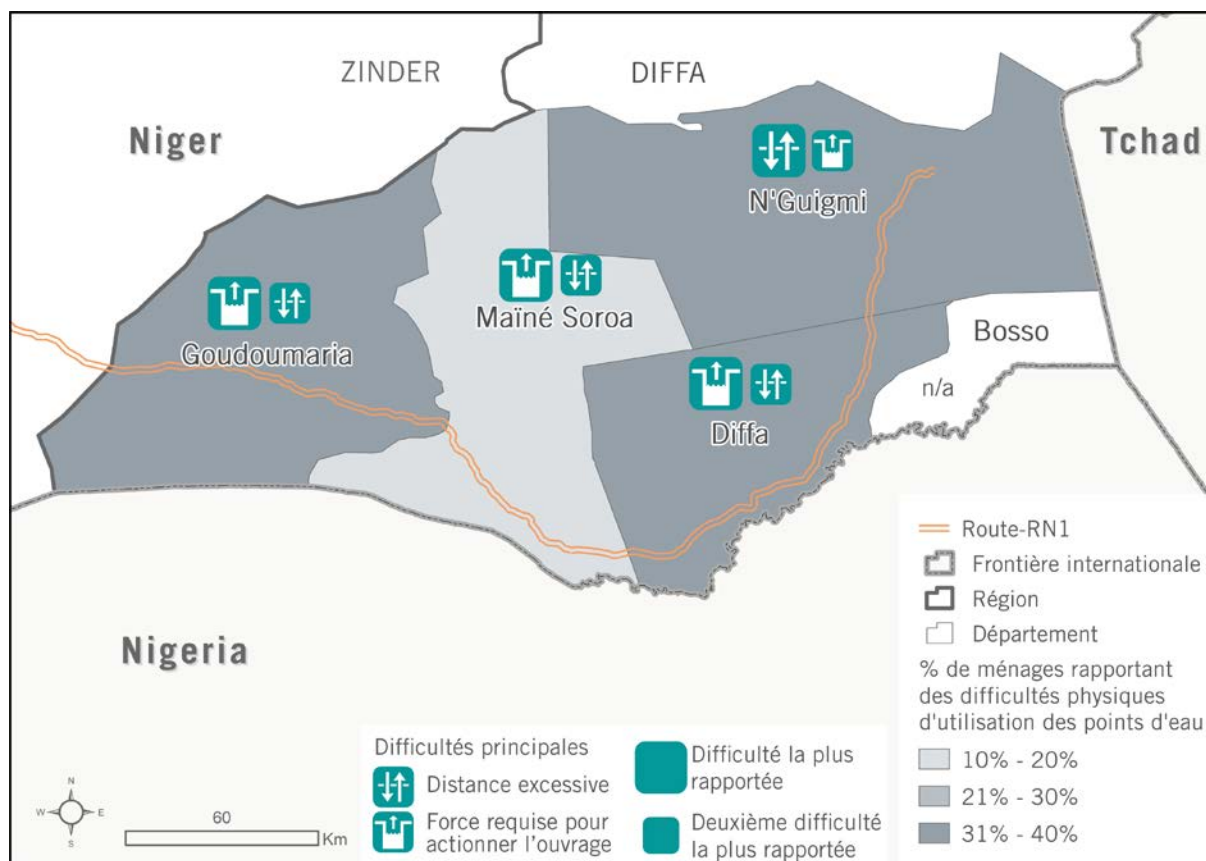
²³ Manuel Sphère : La Charte humanitaire et les standards minimums de l'intervention humanitaire, Standards minimums sur l'approvisionnement en eau, l'assainissement et la promotion de l'hygiène, 2011.

différentes par rapport aux populations des sites DREC. En effet, seul 24% des ménages avaient indiqué utiliser principalement des sources améliorées lors de la CAP de septembre 2017, contre 70% dans les sites DREC, les puits cimentés et les puits traditionnels constituant les principales sources d'eau dans les villages non-DREC.²⁴ La force requise pour puiser l'eau est supérieure, et augmente en fonction de la profondeur des puits. À cela s'ajoutent des dangers spécifiques à l'utilisation des puits, tels que l'effondrement du puits et la rupture des cordes qui peuvent entraîner la noyade de certains ou de sévères blessures.

De plus, on observe dans les localités non-DREC une disponibilité inférieure de récipients appropriés pour le transport par des enfants ou des personnes à mobilité réduite : sur 42% de ménages disant que ces groupes participent aux activités de collecte, seul 44% ont rapporté disposer de récipients de 10-20 litres avec couvercle, contre 70% dans les sites DREC.²⁵

Au niveau départemental, les différences les plus significatives ont été observées dans le département de N'Guigmi, où 37% des ménages ont indiqué avoir des difficultés d'utilisation des points d'eau dans les villages non-DREC, contre 13% dans les sites DREC du même département. La distance des points d'eau était ici la préoccupation majeure, alors que pour les villages non-DREC de tout autre département la difficulté rapportée le plus souvent était la force requise pour puiser l'eau.

Carte 3. Pourcentage de ménages rencontrant des difficultés physiques liées à l'utilisation des points d'eau et difficultés principales, par département - villages non-DREC



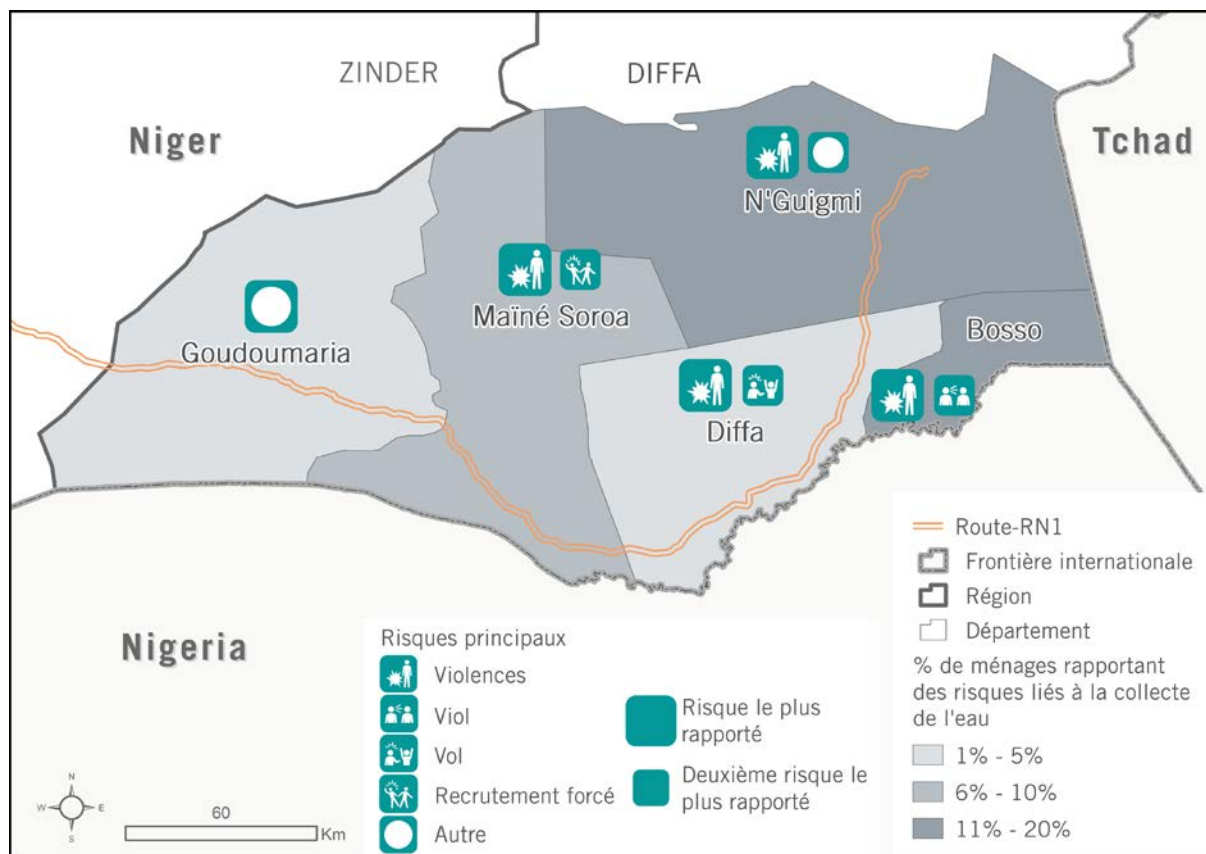
²⁴ Cluster EHA Niger, REACH, UNICEF - [Evaluation des connaissances, attitudes et pratiques \(CAP\) en eau, hygiène et assainissement \(EHA\) des populations touchées par la crise du Lac Tchad](#), septembre 2017.

²⁵ Les résultats de la CAP de septembre 2017 indiquaient aussi une capacité de transport globalement inférieure pour les villages non-DREC. Au niveau régional, 46% des ménages dans les sites DREC rapportaient avoir une capacité de transport de 52 litres ou plus, contre 42% dans les villages non-DREC ; 15% de ménages disaient avoir accès à des récipients propres et avec couvercle dans les sites DREC, contre 11% dans les villages non-DREC.

Contraintes d'accès liées à des risques de protection

Pour les sites DREC, 8% des ménages enquêtés ont rapporté des risques de protection liés aux activités de collecte de l'eau, le risque rapporté dans plus de la moitié de ces cas étant un risque de violences. Au niveau départemental, des risques de protection ont été signalés le plus souvent dans les départements de Bosso et N'Guigmi, avec 18% et 11% des ménages rapportant des dangers liés à la collecte, respectivement. D'un point de vue géographique et comme le montre la Carte 4, les départements où les ménages ont rapporté le plus souvent des risques semblent donc se situer principalement à proximité du Lac Tchad, où des opérations militaires sont en cours depuis avril 2018 pour l'expulsion des groupes armés présents dans la zone.

Carte 4. Pourcentage de ménages rencontrant des risques liés à l'utilisation des points d'eau et risques principaux, par département – sites DREC



Globalement, les risques de protection pendant la collecte de l'eau peuvent être en effet liés à l'activité des groupes armés présents dans la région de Diffa. En fonction de la proximité perçue ou réelle du danger présenté par ces groupes, les participants aux groupes de discussion ont identifié des scénarios différents. Dans les cas où le village même ou un village voisin a récemment connu des cas d'attaques, de pillages ou d'enlèvements, aucune activité de collecte n'a lieu pendant la nuit. Dans les cas où le village n'a pas connu d'attaques récentes mais qu'il existe une présence de groupes armés dans la zone, les femmes et les filles ont indiqué généralement ne pas sortir la nuit, tandis que les hommes ont dit éviter de sortir si possible, par peur de rencontrer des groupes armés ou des patrouilles officielles. Dans d'autres cas, la majorité des participants ont rapporté pouvoir sortir la nuit chercher de l'eau sans aucune inquiétude ; un sentiment d'insécurité a été généralement rapporté par les filles même dans ces cas de figure.

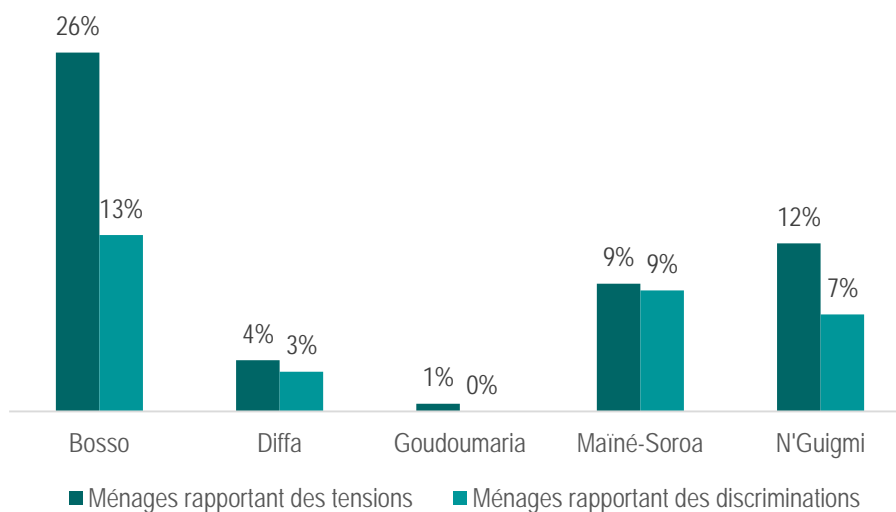
Pour les risques qui ne sont pas strictement liés à l'activité des groupes armés dans la zone, deux moments différents de la collecte ont été identifiés comme potentiellement dangereux : le trajet et l'attente au point d'eau. Concernant les violences sur le trajet, les participants en ont rarement précisé la nature et ont parfois refusé de donner des détails, faisant le plus souvent référence au harcèlement ou aux agressions subis par les jeunes

filles de la part des jeunes garçons. Ces agressions étaient décrites comme étant de nature sexuelle, ou comme liées à des tentatives de vol des bidons utilisés pour transporter de l'eau. Dans les communautés où des cas spécifiques d'agression n'étaient pas connus par les participants, un sentiment d'insécurité demeurait quand même chez les filles, qui ont dit généralement partir en groupe comme mesure de précaution.

En ce qui concerne l'attente au point d'eau, ce moment a été décrit pendant les groupes de discussion comme un moment où « règne la loi du plus fort ». **Des bagarres entre les utilisateurs, à cause d'un manque de respect de l'ordre d'arrivée, ont été systématiquement rapportées par des participants de tout groupe d'âge et de sexe. Cependant, ce sont les mineurs en général, et les filles en particulier, qui semblent être les plus vulnérables pendant ces moments.** Les garçons se sont en effet plaints d'abus et d'insultes de la part de leurs aînés, alors que les filles ont rapporté ce même comportement de la part des garçons du même âge. Les filles ont également souhaité que des sensibilisations soient menées pour apprendre le respect de l'ordre d'arrivée aux garçons ; la mise en place de dispositifs de surveillance pour que le respect de l'ordre d'arrivée soit assuré a été également proposée par certaines filles, en tant que solution pour améliorer l'accès à l'eau.

Les risques de protection tels que rapportés par les ménages peuvent aussi être liés à l'existence de tensions opposant des groupes selon leur statut, leur appartenance ethnique ou leur religion entre autres. **En effet, 9% des ménages enquêtés ont rapporté l'existence de tensions liées à l'utilisation ou la gestion des points d'eau et 5% ont dit avoir observé des pratiques de discrimination d'accès à ceux-ci.**

Figure 2. Pourcentage de ménages rapportant des tensions liées à l'utilisation du point d'eau, et pourcentage des ménages ayant connaissance de discrimination d'accès, par département – sites DREC



Comme pour les risques de protection, **Bosso et N'Guigmi sont les départements où le plus de ménages, 26% et 12% respectivement, ont rapporté des tensions liées à l'utilisation ou la gestion des points d'eau.** Là où des tensions ont été rapportées, il s'agit principalement de tensions entre communauté hôte et populations déplacés dans tous les départements sauf Goudoumaria, où la nature de la discrimination n'a pas été précisée. **Des discriminations d'accès ont été également rapportées le plus souvent dans le département de Bosso (par 13% des ménages), les réfugiés étant le groupe qui se voit le plus souvent l'accès au point d'eau interdit, selon les enquêtés.** Les participants aux groupes de discussions ont en effet signalé des cas où les populations déplacées doivent régulièrement négocier l'accès à l'eau ou ont l'interdiction formelle d'utiliser les sources d'eau améliorées, réservées à la communauté hôte. Des cas similaires peuvent se produire surtout là où des villages ou quartiers entiers sont démunis de points d'eau, la population devant négocier l'accès à ceux-ci dans les villages voisins.

Selon les partenaires intervenant dans le secteur EHA, des tensions plus aiguës dans ces zones peuvent être liées à une insuffisance de points d'eau par rapport aux besoins existants, du fait d'un terrain plus difficile et des coûts très hauts de réalisation de forages, par rapport aux autres départements. **Les départements de Bosso et N'Guigmi sont les départements où l'on remarque donc en même temps des tensions plus importantes et une plus grande pression sur les ressources disponibles.** La zone à proximité du Lac Tchad, qui en octobre 2017 abritait déjà un nombre de déplacés supérieur à tous les autres départements sauf Diffa,²⁶ souffre aussi des conséquences des opérations militaires en cours dans la zone du Lac depuis avril 2018, entraînant davantage de déplacements, et de la recrudescence la circulation d'armes.^{27, 28} Les tensions, la circulation d'armes et les mouvements d'hommes armés peuvent en partie expliquer le fait que plus de risques de violences lors de la collecte de l'eau ont aussi été rapportés dans ces deux départements.

Une évaluation dans le secteur de la protection, menée par REACH et le HCR dans les sites DREC de la région de Diffa en novembre 2017, avait indiqué qu'aucun problème majeur n'existait au niveau de la relation entre communautés hôtes et populations déplacées, les informateurs clés (IC) de tous les sites déclarant que la population était prête à accueillir des déplacés aussi longtemps que nécessaire.²⁹ Ceci peut indiquer soit un manque de connaissance de la part des IC interrogés, soit une réticence de leur part à dénoncer des cas de tensions intercommunautaires, soit encore une dégradation de l'accès aux ressources naturelles et/ou des relations entre communauté hôte et populations déplacées dans la première moitié de 2018 dans certaines localités.

Pour les sites non-DREC,³⁰ 13% des ménages ont rapporté la présence de risques, 11% ont rapporté avoir observé des tensions relatives à l'utilisation ou la gestion des sources et 9% ont rapporté des discriminations d'accès aux points d'eau, sans aucune différence significative par rapport aux sites DREC. Les tendances observées au niveau départemental sont également comparables.

²⁶ Recensement de la DREC, 31 octobre 2017.

²⁷ DRC, IRC, HCR – Rapport de monitoring de protection, région de Diffa, avril 2018.

²⁸ DRC, IRC, HCR – Rapport de monitoring de protection, région de Diffa, mai 2018.

²⁹ REACH - Evaluation de la situation en termes de protection de la population hôte dans la région de Diffa, novembre 2017.

³⁰ Pour rappel, le département de Bosso a été exclu de l'analyse au niveau départemental pour les villages non-DREC, la représentativité statistique n'ayant pas été atteinte.

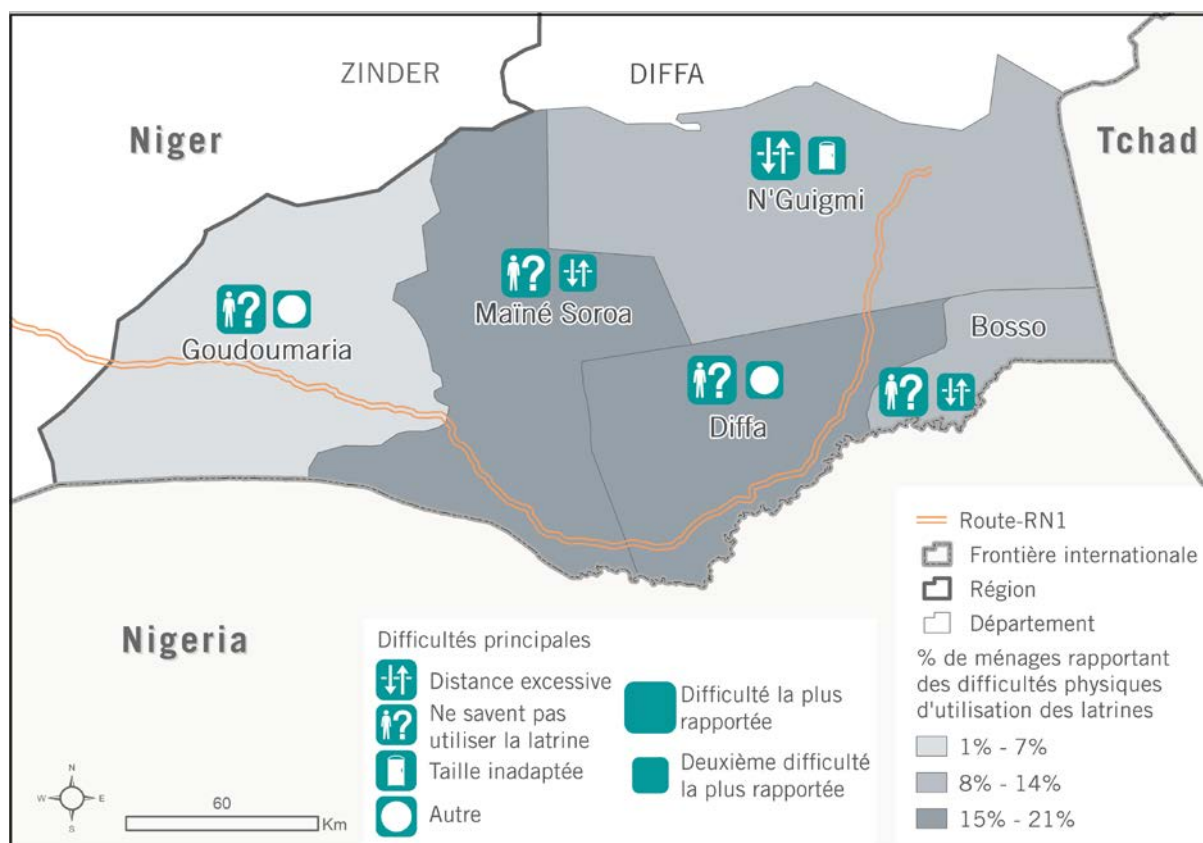
ASSAINISSEMENT

Comme pour les points d'eau, il est important d'identifier les besoins et les vulnérabilités spécifiques des filles, des garçons, des femmes, des hommes, y compris des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, en termes de sécurité, de dignité et d'accès équitable aux latrines, pour orienter au mieux la réponse humanitaire,³¹ en intégrant les principes de protection. Cette section se focalise sur les caractéristiques des latrines communautaires et familiales, et les dangers liés à leur utilisation. Comme pour la section précédente, la situation dans les sites DREC sera présentée d'abord, avec une comparaison de la situation entre les départements concernés, et sera suivie par un aperçu de la situation dans les villages non-DREC.

Contraintes d'accès liées aux caractéristiques de conception des services

Pour les sites DREC, 18% de ménages ont rapporté avoir des difficultés physiques d'utilisation des latrines, parmi les 61% disant utiliser une latrine familiale qui leur est propre, une latrine familiale chez un autre ménage ou une latrine communautaire. La difficulté rapportée le plus souvent, par environ la moitié de ceux-ci, était le fait que certains utilisateurs ne savent pas comment se servir des latrines.

Carte 5. Pourcentage de ménages rencontrant des difficultés physiques liées à l'utilisation des latrines et difficultés principales, parmi les ménages utilisant une latrine, par département – sites DREC



Les adultes ont en effet rapporté une mauvaise utilisation des services de la part des enfants, lors des groupes de discussion, et garçons et filles ont par contre systématiquement indiqué le fait de ne pas se sentir du tout informés par rapport à la bonne utilisation des latrines. Ceci pourrait expliquer en partie les résultats de la CAP menée en septembre 2017, indiquant que seuls dans 38% des ménages pour les sites DREC et 16% pour les villages non-DREC les enfants utilisaient des latrines, des proportions considérablement inférieures aux moyennes concernant l'ensemble des membres des ménages.³² D'après les enquêtés, il ne s'agirait donc pas

³¹ HCR. WASH, Protection and Accountability – Briefing paper. June 2017.

³² Cluster EHA Niger, REACH, UNICEF - [Evaluation des connaissances, attitudes et pratiques \(CAP\) en eau, hygiène et assainissement \(EHA\) des populations touchées par la crise du Lac Tchad](#), septembre 2017.

de difficultés liées aux caractéristiques de conception des latrines, mais plutôt à un manque de sensibilisation sur leur bonne utilisation. Il faut cependant noter que, tel que rapporté par certains participants aux groupes de discussion, un trou de latrine trop grand ou une dalle trop haute peuvent poser des réelles contraintes d'utilisation pour certains utilisateurs, surtout les enfants, mais aussi les femmes enceintes ou les personnes à mobilité réduite.

Tableau 4. Trois groupes principaux ayant des difficultés liées à l'utilisation des latrines, par département

Bosso	Diffa	Goudoumaria	Mainé Soroa	N'Guigmi
Hommes (50+ ans)	Filles (moins de 11 ans)	Filles (moins de 11 ans)	Filles (moins de 11 ans)	Garçons (moins de 11 ans)
Filles (moins de 11 ans)	Garçons (moins de 11 ans)	Garçons (moins de 11 ans)	Garçons (moins de 11 ans)	Filles (moins de 11 ans)
Personnes en situation de handicap	Personnes en situation de handicap	Personnes en situation de handicap	Femmes (18-49) Hommes (18-49)	Femmes (18-49)

Lors des groupes de discussion, les latrines existantes ont à part cela été généralement décrites comme bien construites et pouvant être facilement utilisées par tout le monde, y compris les femmes enceintes et les personnes âgées ou handicapées. Pour les personnes à mobilité extrêmement réduite, ne pouvant pas se déplacer jusqu'aux latrines, des trous sont par contre creusés près de la concession.

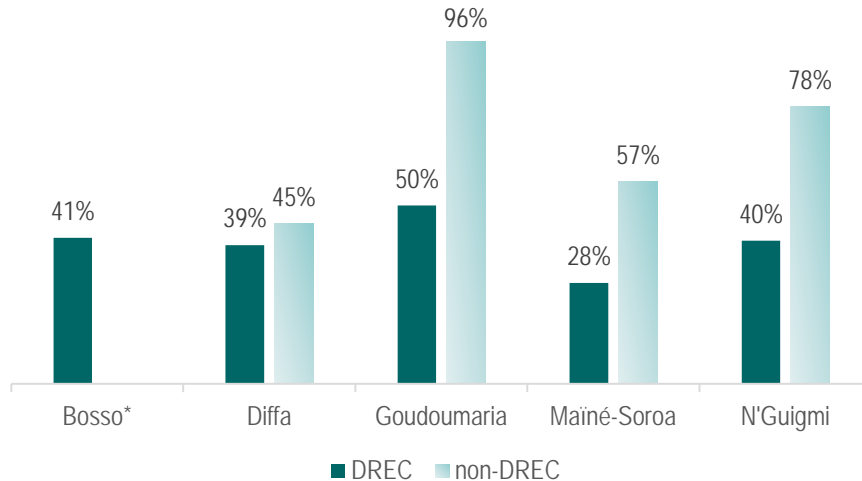
Dans le département de N'Guigmi des problèmes par rapport à la conception des services ont été souvent mentionnés, contrairement aux autres départements ; 32% et 24% des ménages ayant rapporté des difficultés d'utilisation ont indiqué respectivement une distance excessive et une taille inadaptée des services (latrines trop petites) comme contraintes principales.

Il est important de noter que l'accès aux latrines dans les cinq départements enquêtés reste globalement faible, avec 39% des ménages ayant indiqué ne pas utiliser de latrines, au niveau régional. Il existe des différences au niveau départemental, avec la plus grande proportion de ménages rapportant ne pas utiliser de latrines (50%) dans le département de Goudoumaria (figure 3). Pour les cas où les ménages n'utilisent pas de latrines, les difficultés physiques rencontrées semblent plutôt liées aux distances à parcourir pour pouvoir atteindre un endroit convenable où l'intimité soit garantie pour la DAL, tel que rapporté lors des groupes de discussion ; ces distances ne peuvent cependant pas toujours être parcourues par les groupes les plus vulnérables tels que les femmes enceintes, les enfants, les personnes âgées ou en situation de handicap.

La situation dans les villages non-DREC est comparable à celle rapportée dans les sites DREC, avec 17% des ménages ayant indiqué avoir des difficultés d'utilisation des latrines sur les 45% en utilisant. Cependant, il faut noter que la raison principale, rapportée par 32% de ceux-ci, était la difficulté d'accès à l'endroit où les latrines se situent. Il faut aussi noter que l'accès aux latrines semble être significativement plus faible dans les villages non-DREC, avec 55% des ménages affirmant ne pas utiliser de latrines contre 39% dans les sites DREC.

En termes d'accès aux latrines, des différences significatives sont observées au niveau départemental pour les villages non-DREC, avec des proportions extrêmement importantes de ménages rapportant ne pas utiliser de latrines dans les départements de Goudoumaria (96%) et de N'Guigmi (78%). Ici, une plus grande partie de la population semble donc être exposée aux difficultés présentées par la DAL.

Figure 3. Pourcentage de ménages rapportant ne pas utiliser de latrines, par département - sites DREC et villages non-DREC

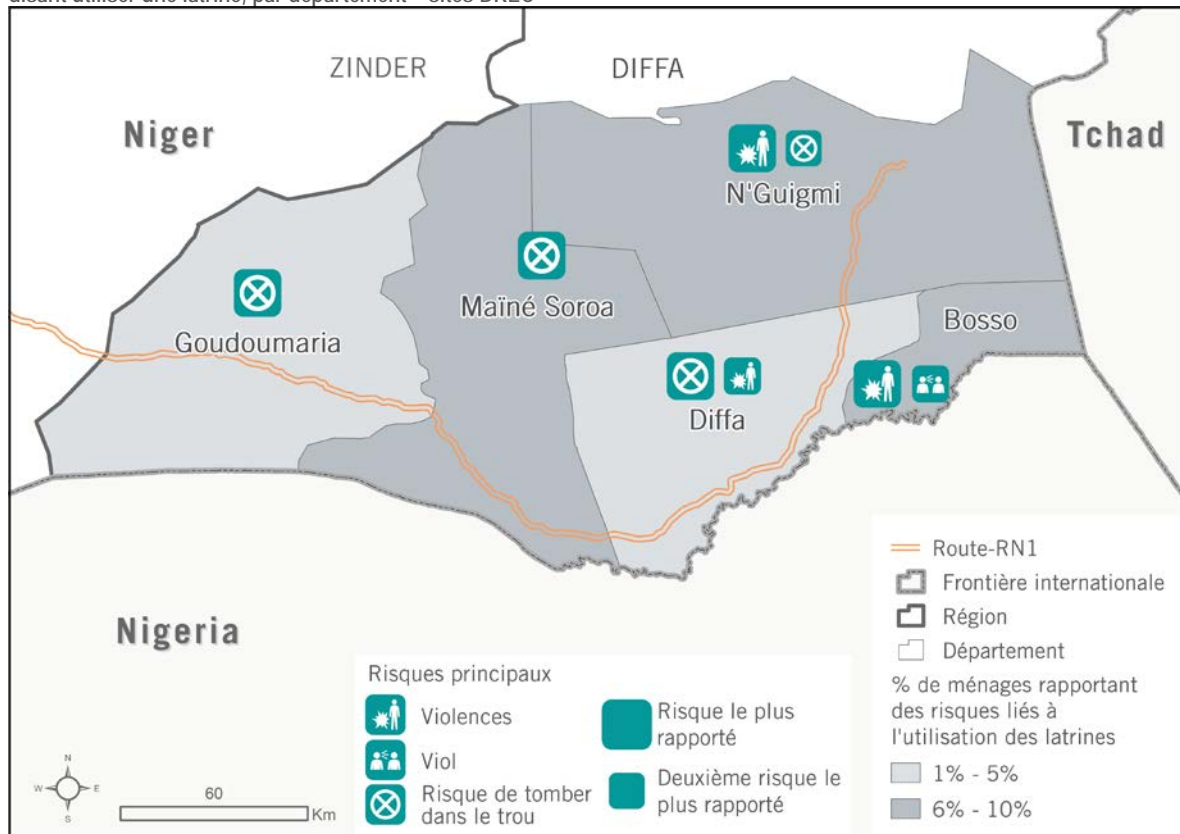


*Représentativité statistique pas atteinte pour les villages non-DREC

Contraintes d'accès liées à des problématiques de protection

Pour les sites DREC, des risques liés à l'utilisation des latrines sont rapportés par 6% des ménages, parmi les 61% disant utiliser des latrines. Dans environ la moitié des cas, les risques rapportés ne relevaient pas de questions de protection et concernaient surtout le danger de tomber dans le trou de la latrine pour les enfants. Cependant, des différences importantes existent au niveau départemental par rapport aux types de risques rapportés. Des risques de violences, de viol, de vol ou d'enlèvement ont été rapportés uniquement dans les départements de Diffa, de Bosso et de N'Guigmi. Spécifiquement, Bosso et N'Guigmi sont les départements où des risques relevant de la protection ont été rapportés le plus souvent, par respectivement 9% et 5% des ménages disant utiliser des latrines.

Carte 6. Pourcentage de ménages rapportant des dangers liés à l'utilisation des latrines et dangers principaux, parmi les ménages disant utiliser une latrine, par département – sites DREC



Des tensions par rapport à la gestion ou l'utilisation des latrines communautaires ont été uniquement rapportées à Bosso : parmi les 11% de ménages utilisant principalement ce type de latrine, 17% ont rapporté des tensions. Ces tensions ont été décrites dans la totalité des cas comme des tensions entre communauté hôte et populations déplacées. Des cas de discrimination d'accès aux latrines communautaires, visant surtout les populations déplacées, ont également été rapportés dans ce département par 13% des ménages utilisant ce type de latrine. **Comme pour les points d'eau, il faut noter que les dangers et les tensions sont donc rapportés principalement dans la zone la plus proche du Lac Tchad** ; comme illustré dans la section précédente, il existe en effet dans cette zone une plus grande pression sur les services disponibles à cause du nombre de déplacés présents, ainsi que des risques liés à une recrudescence de la circulation d'armes et aux opérations militaires en cours.^{33,34}

La présence de groupes armés peut en effet avoir des conséquences importantes pour les ménages ayant uniquement accès à des latrines communautaires ou devant recourir à la DAL. Comme illustré dans la section précédente, une réticence générale à sortir la nuit a été rapportée lors des groupes de discussion dans certaines communautés, à cause de la présence de groupes armés et de patrouilles dans la zone. Cependant, pour les ménages n'ayant pas accès à des latrines familiales, le risque de s'éloigner de la concession ne peut pas être entièrement évité. Alors qu'aucun cas d'agression ou de viol pendant l'utilisation des latrines communautaires ou la DAL n'a été signalé par les participants aux groupes de discussion, un sentiment d'insécurité a été rapporté par les filles, qui ont dit avoir peur d'être suivies et agressées sur le trajet, surtout la nuit. **De surcroît, filles et femmes ont dit parcourir des distances plus grandes dans le cas de la DAL, cherchant plus d'intimité au grand risque d'être plus exposées aux agressions.** Il a été généralement reconnu donc, y compris par les hommes et les garçons, que les groupes les plus exposés à des risques de protection pendant la DAL ou l'utilisation des latrines communautaires sont les filles et les femmes.

Aucun risque de protection lié à l'utilisation des latrines familiales n'a été signalé pendant les groupes de discussion, même si certains risques ont été rapportés lors des enquêtes ménage dans les départements de Bosso, de Diffa et de N'Guigmi. Cependant, il est clair que les ménages pouvant avoir un accès régulier et sûr aux latrines sont, pour la plupart, ceux qui disposent d'une latrine familiale. D'autres préoccupations peuvent en effet fortement limiter l'accès aux latrines communautaires ou aux latrines familiales chez d'autres ménages, notamment des questions de pudeur ainsi que les difficultés posées par une longue attente, lorsque les latrines sont occupées, et des soucis d'hygiène, lorsque les latrines sont mal entretenues.³⁵

La quasi-totalité des ménages, 97% au niveau régional, a donc dit préférer la solution de la latrine familiale, pour des questions d'intimité et de facilité d'accès, mais aussi pour pouvoir assurer un meilleur entretien des services. De plus, 92% des ménages ont déclaré qu'ils seraient en mesure de construire leur propre latrine s'ils disposaient des matériaux nécessaires. En effet, les ménages mêmes sont les principaux constructeurs de latrines familiales, selon les résultats de l'enquête CAP.³⁶ Cependant, on peut noter que les latrines familiales ne garantissent pas toujours le respect de l'intimité et ne disposent souvent pas d'une porte qui peut être fermée de l'intérieur, selon les enquêtés (figure 4). Ceci peut s'expliquer par une insuffisance de matériaux appropriés, mais aussi par des pratiques de construction traditionnelles qui ne prévoient pas la mise en place de portes.

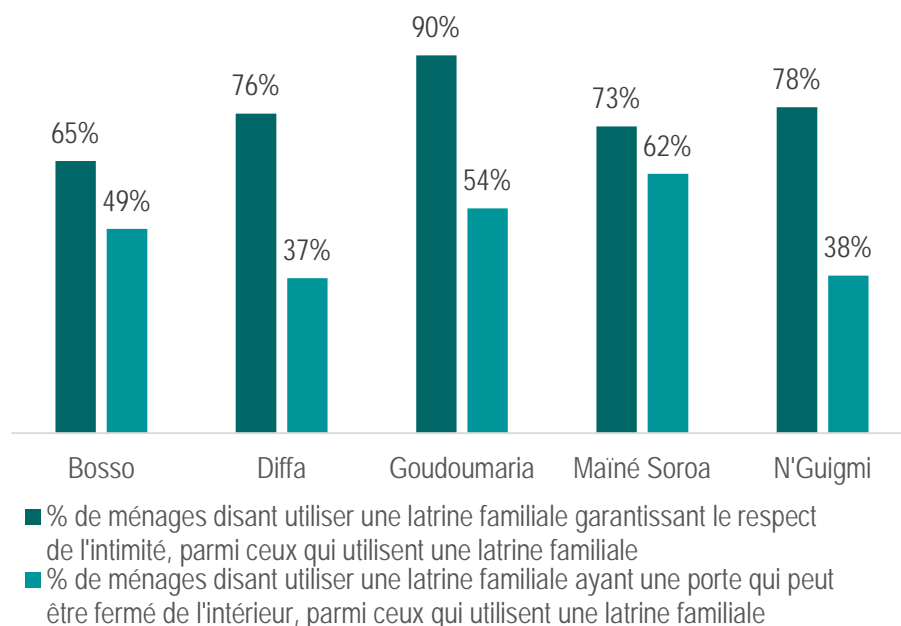
³³ DRC, IRC, HCR – Rapport de monitoring de protection, région de Diffa, avril 2018.

³⁴ DRC, IRC, HCR – Rapport de monitoring de protection, région de Diffa, mai 2018.

³⁵ Cluster EHA Niger, REACH, UNICEF - [Evaluation des connaissances, attitudes et pratiques \(CAP\) en eau, hygiène et assainissement \(EHA\) des populations touchées par la crise du Lac Tchad](#), septembre 2017.

³⁶ Ibid.

Figure 4. Pourcentage de ménages indiquant utiliser une latrine familiale garantissant le respect de l'intimité et pourcentage de ménages disant utiliser une latrine familiale dont la porte peut être fermée de l'intérieur, parmi ceux ayant rapporté utiliser une latrine



Pour les villages non-DREC, sur les 45% de ménages ayant dit utiliser une latrine, 10% ont rapporté des risques liés à son utilisation. Comme pour les sites DREC, des risques de protection ont cependant été rapportés uniquement dans les départements de Diffa et de N'Guigmi, spécifiquement un risque de viol, rapporté par deux ménages à Diffa et par un ménage à N'Guigmi. A cause du plus faible niveau d'utilisation des latrines, il est difficile de tirer davantage de conclusion par rapport aux risques d'utilisation des services pour les villages non-DREC.

HYGIENE

Cette section est centrée sur l'accès des populations aux kits d'hygiène, d'entretien et de dignité, sur la satisfaction par rapport aux articles inclus, ainsi que sur les connaissances des ménages par rapport à leur bonne utilisation.

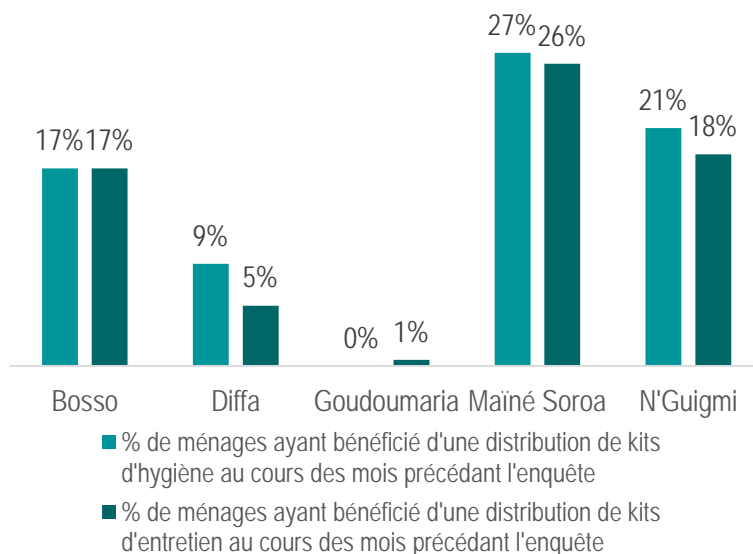
Kits d'hygiène, d'entretien et de dignité

Dans les sites DREC, 13% et 11% des ménages ont dit avoir reçu respectivement des kits d'hygiène ou d'entretien pendant les six mois précédant l'enquête. Parmi ceux-ci, 71% se sont dit satisfaits de la composition des kits d'hygiène reçus et 80% ont rapporté de même pour les kits d'entretien. Lorsque les ménages ayant reçu des kits se sont dit plutôt pas ou pas du tout satisfaits, la raison principale rapportée était dans la quasi-totalité des cas une 'quantité insuffisante'.

Les ménages ayant reçu des kits d'entretien et d'hygiène qui ont participé aux groupes de discussion ont également rapporté une insuffisance ; cependant, elle n'a pas été décrite comme une insuffisance du nombre d'articles contenus dans le kit même, mais plutôt une insatisfaction vis-à-vis de la quantité de kits distribués dans la communauté et du fait que beaucoup de ménages n'en avait pas reçus. En effet, les acteurs humanitaires ne sont pas souvent en capacité d'appuyer l'ensemble de la communauté affectée (contrainte de ressources, de mandat et de priorité). Les plus vulnérables parmi la communauté affectée sont dans ces cas assistés en priorité, généralement sur base d'un ciblage défini avec la communauté.³⁷

Quelques différences existent au niveau départemental, surtout par rapport aux pourcentages de ménages ayant reçu des kits d'hygiène ou d'entretien (figure 5). Dans le département de Mainé Soroa, 27% des ménages enquêtés ont rapporté avoir reçu des kits d'hygiène et 26% ont rapporté avoir reçu des kits d'entretien, alors que 0% et 1% respectivement ont affirmé de même à Goudoumaria.

Figure 5. Pourcentage de ménages ayant indiqué avoir bénéficié d'au moins une distribution de kits d'hygiène ou d'entretien au cours des six mois précédant l'enquête, par département - sites DREC



A cause des faibles pourcentages de ménages ayant reçu des kits, il a été difficile d'obtenir des avis par rapport à la qualité des articles y contenus pendant les groupes de discussion. Pour les participants qui ont dit en avoir reçu au moins une fois, les bouilloires ont été identifiées comme étant les articles de moindre ou de mauvaise qualité. D'après les participants, ces articles ont une durée très courte ou se cassent très facilement. L'ajout aux kits de brouettes pour le transport de l'eau ou des déchets a aussi été suggéré par certains des participants.

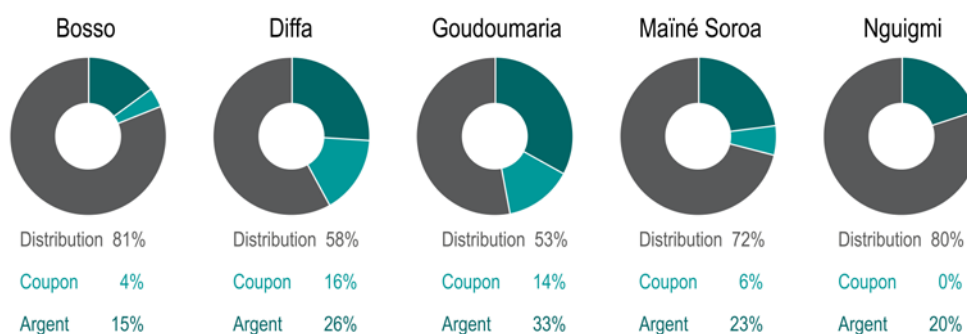
³⁷ Cluster EHA Niger. Guide d'orientation technique, Réponse d'Urgence Composante eau, hygiène et assainissement (EHA), aout 2017

Les participants ayant reçu les kits ont dit s'estimer globalement bien informés par rapport à l'utilisation de tous les articles, témoignant d'un bon accompagnement des distributions par des sensibilisations à l'utilisation des articles. **Pour les participants n'en ayant jamais reçu, surtout dans les villages isolés, la situation était différente : tandis que les hommes ont dit connaître la plupart sinon la totalité des articles et leur utilité, les femmes ont souvent indiqué ne connaître aucun des articles composant les kits.** Cependant, il y a une possibilité que les hommes aient affirmé connaître les articles et leur utilisation pour ne pas donner l'impression de ne pas savoir et qu'il y ait donc un biais dans la réponse.

Pour les kits de dignité, lors des groupes de discussion on a pu remarquer une forte volonté de la part des filles de trouver des moyens pour s'informer sur l'utilité et l'utilisation des articles. Les filles n'ayant jamais reçu de kit de dignité ont dit essayer de s'informer dans les villages voisins ; autrement ce sont les mères ou les sœurs qui leur passent ces informations. **Ces kits sont considérés de bonne qualité et extrêmement utiles par les filles et les femmes participant aux groupes de discussion, surtout le coton et pagne, la seule source d'insatisfaction étant la quantité des articles inclus.** Les participantes ont rapporté que les kits devraient être distribués à cadences régulières pour pouvoir suffire et souhaiteraient y voir ajouter des articles tels que des nattes, des voiles ou des foulards, des chaussures, de la pommade.

En ce qui concerne les modalités de distribution des kits, **66% des ménages enquêtés dans l'ensemble des sites DREC ont dit préférer la solution des distributions directes d'articles par rapport à des distributions de coupons ou d'argent pour l'achat de ces mêmes articles sur le marché.** Ce pourcentage varie selon le département, cependant plus de la moitié des ménages ont affirmé préférer les distributions directes dans tous les départements concernés.

Figure 6. Modes de distribution préférés, par département - sites DREC



Ce qui ressort des groupes de discussion c'est que les participants, hommes ou femmes de manière égale, disent préférer la solution des distributions directes de kits là où un marché à proximité n'est pas disponible. Dans ces cas, même si les ménages recevaient de l'argent ou des coupons, la distance jusqu'au marché le plus proche présenterait une contrainte importante d'accès aux articles. Dans d'autres localités, les hommes ont indiqué parfois avoir une préférence pour les coupons, qui selon eux permettraient d'avoir plus de choix par rapport aux types ou à la qualité des articles. **Par contre, les femmes ont parfois dit préférer les distributions directes de kits par crainte que d'autres types d'achat soient priorisés par le chef de ménage s'ils recevaient des coupons ou de l'argent.**

Aucune différence significative n'a été observée dans les villages non-DREC, où 14% et 10% des ménages enquêtés ont dit avoir reçu au moins une distribution de kits d'hygiène et d'entretien, respectivement, pendant les six mois précédant l'enquête. Cependant, seul 45% des 14% de ménages ayant reçu des kits d'hygiène ont dit être satisfaits de leur composition, contre 71% des 13% de ménages pour les sites DREC. La raison principale d'insatisfaction vis-à-vis de ces kits était dans la quasi-totalité des cas la quantité insuffisante des articles. L'écart montrerait, potentiellement, une disponibilité inférieure d'articles d'hygiène dans les villages non-DREC par rapport aux sites DREC.

INFORMATION, CONSULTATION ET IMPLICATION

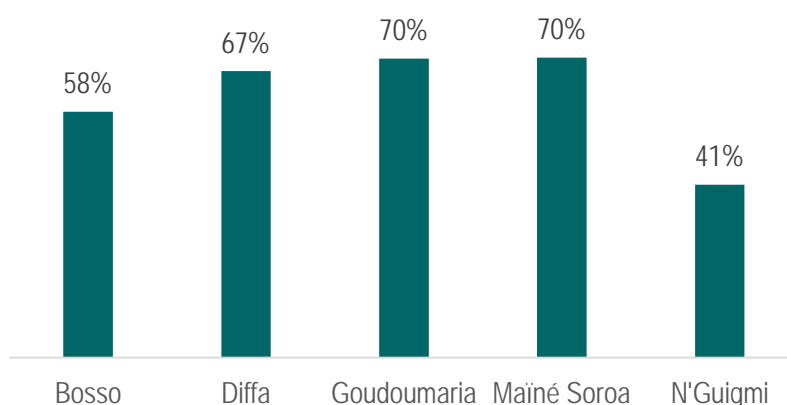
La consultation et la participation des filles, des garçons, des femmes et des hommes, y compris des personnes âgées ou en situation de handicap, est un principe essentiel dans la programmation humanitaire.³⁸ Une bonne transmission de l'information, ainsi qu'un processus de consultation et d'implication des populations qui soit le plus inclusif possible, contribuent au bien-être des populations et à leur sens de dignité, à l'efficacité de la réponse, à l'appropriation des services de la part des bénéficiaires et à leur responsabilisation et leur émancipation.³⁹ Cette section s'intéresse donc plus spécifiquement au niveau d'accès aux messages de santé publique de la part des populations concernées, ainsi qu'au niveau de consultation et d'implication des communautés lors de la conception et de la réalisation d'interventions en EHA.

Information

Pour les sites DREC, 62% des ménages enquêtés ont indiqué avoir reçu des messages de santé publique dans les six mois précédant l'enquête, et 89% d'entre eux ont également affirmé que les informations reçues étaient suffisantes et pertinentes. Les messages de santé reçus le plus souvent étaient, selon les enquêtés, les séances concernant les maladies liées à l'eau – reçues par 83% de ces ménages – et les séances de sensibilisation à l'hygiène – reçues par 78% de ces ménages –, menées par les acteurs humanitaires ; ceci témoigne d'une insuffisance structurelle de mécanismes d'information sur les problématiques liées à l'eau, l'hygiène et l'assainissement de la part d'organismes institutionnels.

Au niveau départemental, N'Guigmi constitue une exception ; le pourcentage de ménages disant avoir reçu des messages de santé publique dans les six mois précédant l'enquête dans ce département est en effet bien inférieur à la moyenne régionale de 62% (figure 7).

Figure 7. Pourcentage de ménages ayant reçu des messages de santé publique dans les six mois précédant l'enquête, par département - sites DREC



En ce qui concerne les informations plus spécifiquement liées à la gestion des points d'eau améliorés, le niveau d'information semble être relativement bas. Pour les sites DREC, 72% des ménages ont rapporté utiliser principalement un point d'eau géré par un comité ; cependant, seuls 34% d'entre eux ont dit s'estimer bien informés par rapport au mandat du comité de gestion en place et seuls 30% ont dit connaître l'Association des Usagers du Service Public de l'Eau (AUSPE) censée les représenter au sein du comité.

Au niveau départemental, le niveau d'information semble être particulièrement faible dans le département de Goudoumaria, où 40% des ménages ont dit ne même pas savoir si le point d'eau qu'ils utilisent est géré ou non par un comité. Ce résultat vient probablement du fait que le seul site DREC de Goudoumaria est desservi par le réseau SEEN.

³⁸ HCR. WASH, Protection and Accountability – Briefing paper. June 2017.

³⁹ Ibid.

Tableau 5. Indicateurs relatifs à l'information sur les mécanismes de gestion des points d'eau - sites DREC

Indicateur	Bosso	Diffa	Goudoumaria	Mainé Soroa	N'Guigmi
% de ménages disant utiliser un point d'eau géré par un comité	43%	82%	11%	70%	73%
% de ménages s'estimant bien informés par rapport au mandat du comité de gestion, pour ceux qui disent utiliser un point d'eau géré par un comité	29%	31%	5%	48%	46%
% de ménages qui connaissent l'AUSPE, pour ceux qui disent utiliser un point d'eau géré par un comité	55%	27%	20%	45%	19%
% de ménages disant connaître au moins un mécanisme de gestion de plaintes	45%	55%	26%	57%	24%

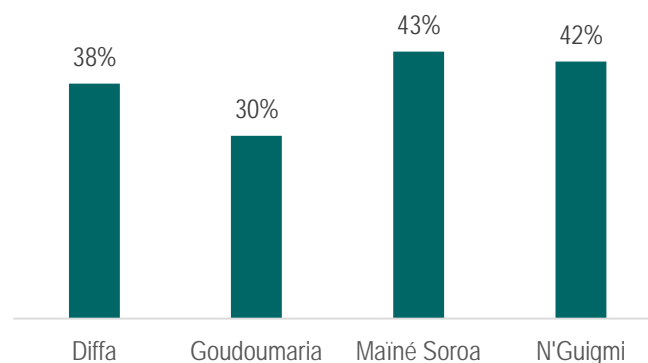
Il faut cependant noter que plus de 70% des ménages enquêtés ont rapporté être plutôt ou parfaitement satisfaits de la gestion du point d'eau et de la manière dont les pannes sont gérées dans tous les départements sauf Goudoumaria, témoignant d'une satisfaction assez élevée en dépit des manques d'information.

Pour finir, comme illustré dans la section relative à l'assainissement, la difficulté majeure liée à l'utilisation des latrines était, selon les ménages enquêtés, l'insuffisance de l'information par rapport à la bonne utilisation de ces services.

Les groupes de discussion ont permis d'identifier des différences d'accès à l'information entre groupes d'âge. **Notamment, filles et garçons se sont souvent dit peu ou pas du tout informés par rapport aux thématiques de l'EHA, ou l'utilisation des services, et ont exprimé le souhait de recevoir davantage de séances de sensibilisation en hygiène, utilisation des kits, bon entretien des services et gestion des pannes.** Ceci semble indiquer non-seulement une moindre implication des mineurs lors des séances organisées, mais aussi potentiellement un manque de formation sur ces thématiques au sein des écoles.

Les villages non-DREC étant généralement moins ciblés par les acteurs humanitaires, seuls 38% des ménages enquêtés ont indiqué avoir reçu des messages de santé publique dans les six mois précédant l'enquête, contre 62% dans les sites DREC. Les chiffres relatifs à la connaissance du mandat des comités de gestion et de l'AUSPE ne sont pas représentatifs pour les villages non-DREC, du fait d'un nombre négligeable de ménages ayant dit utiliser des sources améliorées gérées par des comités.

Figure 8. Pourcentage de ménages ayant reçu des messages de santé publique, par département – villages non-DREC



Consultation et implication

Pour les sites DREC, le niveau de consultation et d'implication des communautés dans la prise de décision pour la gestion des services existants est généralement moyen, selon ce qui a été rapporté par les ménages ; 72% et 66% des ménages enquêtés ont dit utiliser un point d'eau payant ou soumis à des horaires d'ouverture, respectivement. Parmi ceux-ci, seuls 49% et 56% des ménages estiment que la communauté a été impliquée dans la définition des coûts et des horaires. De la même manière, alors que 72% des ménages ont dit utiliser un point d'eau géré par un comité, seul 59% d'entre eux estiment que la communauté a été impliquée dans la mise en place de ce comité. Par contre, une majorité des ménages utilisant des latrines communautaires a rapporté que la communauté a été consultée pour la création de ces latrines (71% des ménages sur les 16% utilisant principalement des latrines communautaires).

Ces pourcentages varient au niveau départemental, avec un niveau d'implication particulièrement faible à Goudoumaria par rapport à celui des autres départements et, par contre, un niveau d'implication généralement assez élevé dans les départements de Mainé Soroa et de N'Guigmi.

Tableau 6. Indicateurs relatifs à l'implication des communautés dans les prises de décision concernant les points d'eau et les latrines – sites DREC

Indicateur	Bosso	Diffa	Goudoumaria	Mainé Soroa	N'Guigmi
% de ménages disant utiliser un point d'eau payant	89%	68%	84%	75%	71%
% de ménages estimant que la communauté a été impliquée dans la définition du coût d'utilisation, si le point d'eau utilisé principalement pour boire, cuisiner, se laver est payant	36%	52%	6%	54%	59%
% de ménages disant utiliser un point d'eau avec des horaires d'ouverture	60%	68%	35%	61%	71%
% de ménages estimant que la communauté a été impliquée dans la définition d'un horaire d'utilisation, si le point d'eau utilisé principalement pour boire, cuisiner, se laver a un horaire d'ouverture	51%	51%	16%	76%	70%
% de ménages disant utiliser un point d'eau géré par un comité	43%	82%	11%	70%	73%
% de ménages estimant que la communauté a été impliquée dans la mise en place du comité de gestion, si le point d'eau utilisé principalement pour boire, cuisiner, se laver est géré par un comité	72%	53%	55%	74%	70%
% de ménages disant utiliser principalement une latrine communautaire	11%	18%	0%	22%	12%
% de ménages estimant que la communauté a été impliquée dans la localisation de la latrine communautaire utilisée	71%	73%	n/a	64%	62%

Au niveau des différents groupes de sexe et âge, les groupes de discussion ont fourni des exemples de différents niveaux de consultation et d'implication. **Des cas ont été rapportés où les femmes n'ont pas du tout été impliquées dans la gestion des points d'eau ou dans la prise de décision concernant la construction de nouveaux services** ; les hommes ont reconnu pourtant, dans ces cas, qu'elles auraient dû être impliquées en tant qu'utilisatrices des latrines ou en tant qu'utilisatrices principales des points d'eau. Dans d'autres cas, les femmes ont dit s'estimer suffisamment impliquées. Cependant, dans les deux cas de figure, les participantes aux groupes de discussion ont aussi dit souhaiter la création de comités formés uniquement de femmes pour améliorer la gestion des points d'eau ; ceci peut-être à cause d'un sentiment de manque d'écoute ou de temps de parole pour les femmes au sein même des comités. **Les mineurs, enfants et adolescents, ont dit ne pas participer aux prises de décision concernant les points d'eau et ne pas être consultés non plus.**

Filles et garçons âgés entre 11 et 17 ans se sont en effet plaints d'un manque presque total de consultation, jusqu'à souhaiter que des séances de sensibilisation soient réalisées pour que leurs aînés apprennent à les écouter. Il a été rare en effet que les mineurs rapportent se sentir pris au sérieux lorsqu'ils ont des plaintes ou des préoccupations, et il est encore plus rare d'après-eux que ces préoccupations et suggestions soient relayées aux organes de gestion.

Il existe également des cas où des villages entiers ne sont pas impliqués dans la gestion des services qu'ils utilisent, notamment lorsque ces services se situent dans les villages voisins. Ceci peut alimenter les tensions communautaires sous-jacentes ou en créer des nouvelles.

La situation vis-à-vis de l'implication des communautés est comparable au niveau des villages non-DREC. Cependant, les villages non-DREC sont moins ciblés par les acteurs humanitaires et les populations dans ces localités ont rarement accès à des sources d'eau améliorées et gérées par des comités, ou des latrines communautaires.

CONCLUSION

Cette évaluation a permis de fournir un aperçu des aspects de protection transversale liés à l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans les sites DREC et les villages non-DREC de la région de Diffa, touchée par la crise du Lac Tchad. Elle a aussi permis d'identifier certaines vulnérabilités spécifiques aux filles, aux garçons, aux femmes et aux hommes, y compris aux personnes âgées et en situation de handicap, par rapport à l'accès aux services existants.

Globalement, des difficultés d'accès liées à la conception des services ont été rapportées par moins d'un tiers des ménages enquêtés, ces difficultés semblant toucher surtout les enfants et les femmes. En effet, ces groupes sont le plus souvent confrontés à la difficulté de parcourir les longs trajets les séparant des points d'eau, en tant que principaux responsables des activités de collecte. Ils sont également pénalisés par la quantité de force requise pour se servir des ouvrages, qui peut excéder leurs capacités. En outre, des montures inadaptées, des trous de latrines trop grands, et une insuffisance d'information sur la bonne utilisation des latrines posent des contraintes supplémentaires pour les enfants.

Des risques de protection spécifiquement liés à l'utilisation des services ont été rapportés par une minorité des ménages ; ceux-ci touchent aussi principalement les enfants et les femmes. Notamment, un sentiment d'insécurité est ressenti au moment du déplacement vers les latrines ou points d'eau par les filles en particulier. Les abus signalés lors de l'attente aux points d'eau, qui sont la conséquence d'un manque de respect de l'ordre d'arrivée, semblent également affecter principalement ce groupe. Des risques de violences, de vols ou de viols ont été rapportés surtout dans les départements à proximité du Lac Tchad, qui souffrent d'une pression démographique importante sur les services ainsi que des conséquences des opérations militaires en cours dans cette zone.

Le niveau d'information des ménages par rapport aux mécanismes de gestion des points d'eau apparaît généralement faible. Cependant, la satisfaction vis-à-vis de la gestion de ces services et des pannes est généralement élevée, en dépit des manques d'information. L'implication des communautés dans la création et la gestion des services ne semble pas être systématique non plus, tout comme l'implication des femmes dans les comités de gestion existants. De surcroît, enfants et adolescents estiment généralement ne pas être informés, consultés ou impliqués.

Quant aux disparités entre sites DREC et les villages non-DREC, les résultats concernant les difficultés, dangers et vulnérabilités spécifiques aux groupes d'âge identifiés sont comparables. Cependant, les populations résidant dans les villages non-DREC ont globalement un accès significativement plus faible à des services tels que des points d'eau améliorés ou des latrines, et bénéficient moins souvent de sensibilisations sur les thématiques liées à l'EHA.

Sur base des résultats présentés dans ce rapport, le cluster EHA du Niger a formulé quelques recommandations préliminaires. Celles-ci seront discutées et complétées au cours de discussions supplémentaires dans la deuxième moitié de l'année 2018. Les résultats serviront aussi de base pour la réalisation de formations en protection liée à l'EHA, programmées pour 2018 par le cluster EHA et organisées en collaboration avec le cluster Protection. Les informations obtenues par rapport à l'égalité et la sûreté de l'accès aux services existants, ainsi que par rapport au niveau de satisfaction, de consultation et d'accès aux mécanismes de retour d'information des populations concernées, contribueront donc à une meilleure orientation de la réponse en EHA dans le respect des *Cinq Engagements minimum pour garantir la protection et la dignité des personnes affectées*, définis par le cluster EHA national en début 2018.